



LES DIAGNOSTICS ET LES PROJETS DES ACTEURS DES FORÊTS DES VOSGES DU NORD



Rapport des étudiants du master Bioterre

Alizé Bresnu, Clément Boudier, Adrien Groul, Louise Leclercq,
Marie Lepailleur, Lucie Morel, Samuel Outreman, Uriel Quantel, Savannah Quéro-Isola,
Dominique De Pauli, Marius Tisé et Julie Tourron

Mars 2022

Sommaire

Remerciements	3
Synthèse	4
Introduction	6
Méthode : un diagnostic et des actions pour les forêts des Vosges du Nord issus des paroles d'acteurs recueillies	9
1. Les visions des forêts des Vosges du Nord, de leur état et de leur devenir	13
Les qualités des forêts pour les personnes rencontrées	13
Les préoccupations majeures et les défis essentiels selon les acteurs	14
Des forêts en crise ? Quatre avis distincts, voire divergents	17
2. Multifonctionnalité et forêts des Vosges du Nord	21
Visions d'une multifonctionnalité des forêts des Vosges du Nord	21
Une multifonctionnalité en débat	23
Deux visions distinctes de la mise en œuvre de la multifonctionnalité en forêts	24
La nécessité d'une concertation exprimée par les acteurs	27
3. Quelle naturalité pour les forêts des Vosges du Nord ?	28
Les représentations des acteurs de la naturalité des forêts	28
Les outils de gestion pour la protection des milieux forestiers	30
Les leviers et les freins en place pour plus de naturalité dans les forêts des Vosges du Nord	32
4. Les actions engagées ou souhaitées pour les forêts des Vosges du Nord	34
Les actions en rapport avec la grande faune et la biodiversité	35
Les actions pour maintenir la diversité des usages des forêts	37
Les actions pour renforcer les mesures déjà en place de naturalité	39
Actions en faveur d'un écotourisme	41
Les actions en faveur de la filière forêt-bois	45
Conclusion	49
Bibliographie	51
Annexes	53
Annexe 1 Liste des personnes rencontrées	53
Annexe 2 Grille d'entretien	55
Liste des figures	58
Liste des tableaux	58

Remerciements

Les étudiants souhaitent remercier Monsieur Braud, Commissaire au massif, pour son intérêt pour la démarche mise en œuvre pour répondre à la commande qu'il leur a confiée dans le cadre de leur atelier pédagogique, sa confiance dans leur travail, et le soutien financier qui leur a été accordé par le FNADT.

Ils souhaitent aussi remercier les membres du comité de suivi mis en place par Monsieur Braud dans le cadre de cet atelier, pour leurs conseils et leur relai auprès des acteurs locaux, ce qui leur a permis de rencontrer les acteurs qu'ils avaient identifiés pour mener à bien leur travail.

Enfin ils souhaitent remercier l'ensemble des personnes rencontrées lors des entretiens, le temps consacré, la richesse des échanges, dans des territoires déjà très étudiés et très sollicités, ainsi que les habitants de Sarrebourg pour leur accueil pendant leur semaine de terrain en novembre 2021.

Synthèse



Ce rapport est le travail d'étudiants du Master 2 Bioterre de l'Université Paris 1, en réponse à une commande pédagogique de Monsieur Braud, Commissaire au massif. Il s'agissait de recueillir les avis des acteurs des territoires du PNR des Vosges du Nord et du massif du Donon sur l'état de leurs forêts, les problèmes en jeu, et les actions déjà mises en place ou souhaitées pour y répondre. En novembre 2021 les étudiants ont rencontré 49 personnes couvrant l'ensemble des activités liées aux forêts dans ces territoires, lors de longs entretiens (entre une à trois heures d'écoute et d'échange). L'objectif était de cerner si ces avis convergent entre eux, correspondaient à ceux émis à l'échelle régionale, et tester le niveau d'ambition pour ces forêts, à travers les projets regroupant les acteurs aux échelles locales, voire régionales.

Un attachement fort aux forêts de quasiment toutes les personnes rencontrées est ressorti des entretiens, autour de pratiques régulières en forêts, du capital naturel et culturel que ces forêts procurent, sans que les services écosystémiques rendus soient spontanément évoqués.

Des avis convergents sur les difficultés auxquelles les forêts sont confrontées, des services de régulation moins performants, la nécessaire régulation de la fréquentation de loisir, du déséquilibre sylvo-cynégétique et un manque de communication entre les acteurs et usagers des forêts. Si les avis divergent nettement sur le sentiment d'une crise des forêts, ils se rejoignent sur le constat d'écosystèmes forestiers en transformation, engendrant une perte de services écosystémiques et une urgence à revoir les modes d'usage et de gestion de ces forêts.

Une convergence des diagnostics sur une inévitable transformation des forêts et de leurs modes de gestion, transformation à laquelle les habitants, les gestionnaires doivent se s'adapter, sans certitude sur les mesures à prendre ni les connaissances sur lesquelles s'appuyer, mais avec le constat que les modes de gestion en place sont au bout de leur utilité, et d'une certaine urgence à agir. La difficulté principale pour les acteurs semble de s'accorder sur les priorités à donner aux forêts, alors que l'État ne semble pas être en mesure d'apporter des directions à leur nécessaire transformation.

Une multifonctionnalité des forêts bien intégrée mais fragile. Derrière son évidence, par la diversité des usages pratiqués et les modes de gestion en place dans les forêts à gestion publique comme privée, les pressions en cours (conflits d'usage mais aussi contraintes réglementaires et économiques) poussent certains à proposer une restriction spatiale de ces usages. Sans recueillir l'assentiment général, cela nécessite pour les acteurs de mettre en place rapidement des instances de concertation regroupant tous les usagers à l'échelon local, et/ou une planification spatiale des usages en forêt, intégrée dans les documents d'urbanisme locaux.

Une défiance à l'égard d'une forêt en pleine naturalité mais une acceptation d'augmenter les superficies déjà en forte protection. Cette défiance tient à l'attachement aux pratiques en forêts, vues par beaucoup comme un droit, et à la place que tient la filière forêt-bois dans l'économie et la vie des territoires. Pour autant les avis se rejoignent sur l'incertitude autour du devenir des forêts et sur les modes de gestion les plus adaptés, débouchant sur une posture d'humilité : faire avec les changements. L'évocation d'un certain lâcher prise dans la gestion autorise une plus grande naturalité, à partir d'un élargissement des mesures déjà en place et, pour quelques acteurs, avec un scénario d'un maillage de ces périmètres reliant les deux départements (Moselle, Bas-Rhin).

Des nombreuses actions déjà engagées pour répondre aux difficultés, mais plus ou moins engageantes ou mobilisatrices. La régulation du gibier n'engage que quelques acteurs, spécialistes du sujet, là où les autres acteurs attendent des explications sur ce qui doit être fait. Ce sont les acteurs de la filière forêt-bois qui portent localement le plus d'actions, mais d'abord pour améliorer la gestion quotidienne. La filière est dite peu structurée, et sur ce point peu d'action ressortent hors d'un soutien de la commande publique locale, mais surtout des attentes vis-à-vis des acteurs publics régionaux et nationaux. Les actions les plus consensuelles portent sur la régulation des flux touristiques, le développement d'un écotourisme, et les moyens du maintien d'une multifonctionnalité des forêts.

Les échelles locales mises en avant comme pertinentes pour agir ensemble face aux difficultés à résoudre, aussi bien par les acteurs locaux que les acteurs régionaux portant l'animation des territoires. Un certain nombre d'acteurs (publics comme privés) insistent sur la nécessité de "reterritorialiser" la gestion forestière, avec des plans locaux forestiers et la création d'instances locales de concertation. Le défi reste de les articuler à une échelle régionale.

Introduction

Ce rapport est le résultat du travail de douze étudiants du Master 2 Bioterre, de l'université Paris 1. Il s'inscrit dans le cadre de leur atelier pédagogique, pendant le premier semestre de leur formation, conçu comme une réponse à une vraie commande, en lien avec des enjeux de biodiversité et leur prise en charge dans les territoires.

Cette commande leur a été confiée par Monsieur Braud, Commissaire au massif, pour venir conforter le diagnostic du schéma interrégional de massif des Vosges du Nord à horizon 2020 et apporter des éléments aux actions à financer dans le cadre de la prochaine convention de massif, l'atelier arrivant au moment du lancement de l'animation pour la politique de massif et d'aide aux maîtres d'ouvrage.

Douze étudiants de disciplines différentes (géographe, juriste, économiste, politiste, aménageur, BTP et travaux publics) et leurs encadrants ont donc mené de septembre 2021 à février 2022 un travail de diagnostic stratégique auprès d'une cinquantaine d'acteurs-clés, institutionnels et locaux, concernés par la question forestière et le devenir des territoires des Vosges du Nord. À partir du recueil des avis d'acteurs régionaux et locaux sur l'état de ces forêts, les problèmes identifiés, il s'agissait d'apporter des éléments utiles pour comprendre et mettre en place les conditions de réussite des actions à financer dans le cadre de la convention de massif.

Le travail présenté dans ce rapport correspond au cheminement des questions que les étudiants se sont posées, en commençant par étudier les grands documents régionaux d'orientation (comme le schéma interrégional de massif des Vosges du Nord à horizon 2020, les ateliers des territoires 2016-2017, le programme régional Forêt-Bois Grand Est 2018-2027, et la stratégie régionale pour la biodiversité de la région Grand Est 2020-2027) et locaux (tels que les chartes forestières de territoires). Puis à partir de ces documents ils ont défini la gamme la plus pertinente des acteurs concernés, vivant dans et de ces forêts.

Le contexte de la commande en octobre 2021 est pour partie celui des Assises nationales de la Forêt et du bois avec un ton très dramatique donné lors des Assises à la situation des forêts françaises, « *une des premières victimes du changement climatique* », « *marquées par les aspects les plus alarmants du changement climatique* ». Parallèlement les actions proposées font de ces forêts de véritable « couteau suisse », devant remplir tous les services écosystémiques possibles (bois énergie, bois construction, stockage du carbone), être gérées durablement, de façon multifonctionnelle en accueillant du public tout en assurant la production de bois, être replantées de dizaines de millions d'arbres, et participer aux ambitions nationales et européennes d'atteinte de 30% d'aires protégées, dont 10% en protection forte.

Dans les forêts du massif des Vosges du nord, le contexte régional est fortement marqué par les diverses conséquences de la crise climatique et la situation des marchés économiques. Pour plusieurs acteurs et responsables concernés par l'avenir des territoires des Vosges, la situation des forêts et de l'économie des forêts vosgiennes traverse une période critique. Les acteurs concernés au premier chef se retrouvent confrontés à une sorte de crise multidimensionnelle difficile à appréhender et à gérer.

Pour répondre à la demande de Monsieur Braud, le premier temps d'écoute des acteurs a porté sur les problèmes qu'ils identifiaient, eux, en lien avec leurs forêts, et leur sentiment – ou non – d'une crise. Il n'était pas certain que ce diagnostic soit réellement explicite ni partagé de manière publique. L'objectif principal de l'étude a ainsi consisté à effectuer un diagnostic renouvelé de la situation des forêts à partir des avis des acteurs de territoires locaux.

Des points précis ressortent de l'étude des documents et travaux sur les forêts, comme l'objectif général de multifonctionnalité, sans que l'on ne sache jamais bien si l'objectif visé renvoie à une multifonctionnalité de pratique ou de gestion, ni la part à faire aux différents volets, environnementaux, de production de la filière bois, et de fonctions sociétales. Ce point est particulièrement important à interroger dans les forêts des Vosges du nord au regard des logiques et des politiques territoriales en place, notamment la culture locale qui vise à valoriser la forêt.

À cet aspect du sujet, s'ajoute l'attention des acteurs portée aux difficultés de la filière forêt-bois et aux possibles relocalisations de cette filière, et les changements envisagés dans les modes d'intervention dans les forêts. Les personnes rencontrées peuvent-elles envisager autre chose que les modes de gestion et les aménagements qui ont été jusqu'à présent déployés, en allant vers une sylviculture autre, ou encore des usages différents des forêts et de leurs pratiques, et avec cette perspective, la transformation des activités touristiques que les diagnostics régionaux estiment non adaptées à la demande touristique actuelle ?

Les façons de reposer la place et le rôle des acteurs dans les forêts débouchent sur des interrogations d'une plus grande naturalité des massifs forestiers - le massif vosgien étant particulièrement soumis à des pressions humaines, passées et actuelles-, depuis l'instauration de mesures restrictives d'usage jusqu'à des modes de faire encourageant des forêts en libre-évolution.

Ce questionnement paraissait d'autant plus nécessaire qu'au début du mois de novembre 2021, des personnes de l'association Francis Hallé étaient venues à la rencontre des acteurs locaux pour leur présenter leur projet d'une forêt primaire, les forêts des Vosges du nord présentant l'intérêt d'être situées en plaine et basse montagne, et en situation frontalière.

Les étudiants ont donc souhaité rencontrer Éric Fabre de l'association Francis Hallé pour l'interroger sur le projet de l'association d'une forêt primaire de grande taille, en réserve biologique. L'entretien avec Éric Fabre a fait ressortir pour l'association la nécessité d'associer leur projet à un projet de territoire, et un intérêt pour les résultats des entretiens qui vont être conduits par les étudiants. Ce travail est vu comme un moyen pour capter un état d'esprit sur la gravité des enjeux, dans le contexte d'urgence climatique, et recueillir les expressions sur toutes les possibilités de transformation de la forêt, dont une multifonctionnalité enrichie.

Le travail des étudiants s'inscrit ainsi dans le débat scientifique de fond actuel d'un retour à la naturalité, appliqué au massif des Vosges, plus ou moins forcé, plus ou moins accompagné. Il pourra apporter des éléments permettant d'initier un débat à conduire au sein des instances de massif sur la place potentiellement accordée à la naturalité dans un massif très habité et très exploité, en lien avec l'économie, la transformation des activités touristiques, l'attractivité et la cohésion du territoire. Dans le contexte de la stratégie européenne et française de plus de 30 % en protection donc 10% en protection forte, quel est le niveau d'ambition pour les forêts des Vosges du Nord, et la possibilité d'un projet à des échelles autres que locales (voire transfrontalière) ?

L'ensemble de ces éléments a conduit les étudiants à sélectionner deux périmètres d'étude de forêts en plaine et basse montagne : le PNR des Vosges du Nord et les communes du massif du Donon. En septembre 2021 le classement MAB de la réserve de biosphère Moselle sud rajoute dans le périmètre d'étude une seconde réserve MAB à la réserve transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald reconnue depuis 1998, ce qui a incité les étudiants à rencontrer aussi les personnes du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg portant cette réserve.

Les étudiants sont ainsi allés du 21 au 28 novembre 2021 à la rencontre de 49 personnes, pour recueillir leur diagnostic de l'état des forêts des Vosges du Nord, les problèmes qui ressortaient pour elles de l'état de ces forêts, et les actions déjà engagées ou qu'ils souhaitaient engager pour y répondre.

Ce travail a le souci, en restituant les paroles des acteurs, de présenter une analyse en miroir de ce qui a été dit aux étudiants, en se risquant à tirer tous les fils pour proposer quelques synthèses intégratrices.

Le rapport est alors articulé autour des points suivants, en commençant par ce qui fait qualité(s) des forêts des Vosges du Nord pour les acteurs, en quoi ces qualités peuvent être dégradées par les difficultés actuelles, et finalement, par rapport à une possible « crise » des forêts (climatique, économique, politique, sociale), dans quelle mesure il y a une convergence de vue, ou non, des acteurs sur les problèmes identifiés.

Puis dans une approche pensée et voulue comme multifonctionnelle des forêts, de leurs pratiques, de leur gestion, comment est vécue cette multifonctionnalité et les acteurs sont-ils en attente de transformations nécessaires. Cette mise en débat de la multifonctionnalité a à voir avec une plus grande naturalité dans les forêts. En ayant soin de recueillir d'abord l'avis des acteurs sur ce qui fait naturalité pour les forêts des Vosges du Nord, sont ensuite présentés les avis sur la place potentiellement à accorder à la naturalité et à la libre évolution dans ces forêts, ainsi que les éléments du débat. Le rapport s'achève par le recueil des actions déjà engagées ou souhaitées par les personnes rencontrées, et leur mise en place dans les territoires : quelles sont les possibilités et leurs envies d'actions, en quoi répondent-elles aux problèmes identifiés au départ ? Cela peut-il faire un projet commun pour les forêts des Vosges du Nord ?

Méthode : un diagnostic et des actions pour les forêts des Vosges du Nord issus des paroles d'acteurs recueillies

Le travail des étudiants a été mené en trois temps : un travail bibliographique à l'amont des entretiens, le montage et la réalisation des entretiens en novembre 2021, puis leur exploitation.

À l'amont de la semaine de terrain, un travail bibliographique a été effectué ainsi que l'étude des documents officiels émanant des différentes structures, publiques, privées et associatives concernées par les forêts du massif vosgien. Il s'agissait pour les étudiants de disposer de connaissances et de références précises sur le massif forestier vosgien, ses caractéristiques et ses grands enjeux, avant d'entreprendre le travail de terrain. Trois volets d'analyse ont été privilégiés : une analyse explicite de la situation, une analyse des problèmes présentés dans les documents, une identification des actions engagées.

Ces connaissances ont permis de sélectionner les acteurs à rencontrer, avec des acteurs de niveau régional et local, valider le choix des terrains, comprendre les contextes des acteurs rencontrés par l'analyse des entretiens et replacer les propos des acteurs dans les contextes régionaux.

Tableau 1 : Les acteurs identifiés comme intéressants à rencontrer pendant la semaine de terrain.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">● Sylviculture et filières bois : ONF, DRAFF, CRPF, entreprises sylvicoles, de construction, 1 et 2^e transformation, énergie bois, bureau d'étude, propriétaires forestiers (privé, association forestière), chercheurs, formateurs● Communes territoires forestiers : élus, chargé de développement, responsable forêt, suivi des projets en lien avec la forêt (PNR, MAB, zone natura 2000)● Tourisme et loisir : agence régionale, office du tourisme, mission tourisme, restaurateur, hébergement, groupe de théâtre,● Développement, aménagement régional : conseil régional, DREAL,● Usagers directs de la forêt : expert champignon, chasseur, club vosgien,● Usagers indirects : agriculteur, éleveur, producteur d'eaux minérales● Associations en lien avec la forêt (faune, flore) : centre d'éducation, d'initiation à la nature, association nature, association de protection de la nature |
|---|

La démarche de l'atelier est comprise comme une démarche de mobilisation stratégique d'une cinquantaine d'acteurs-clés, en mobilisant à partir d'entretiens l'expertise approfondie d'une gamme variée d'interlocuteurs concernés, à des titres divers, par le massif vosgien et son devenir. Pour engager cette mobilisation, les étudiants contactent les acteurs pressentis en leur proposant une question ouverte et engageante.

Les entretiens sont réalisés dans des conditions d'anonymat strict.

Les étudiants ont un rôle d'effet miroir, en prenant le temps de rencontrer, d'écouter attentivement les personnes, de les laisser parler.

Le choix des terrains et des acteurs à rencontrer a été précisé avec l'aide d'un comité de suivi réuni le 16 novembre. Le mail de contact a été validé avec des acteurs de terrain en indiquant aux personnes contactées par les étudiants que les entretiens visent à recueillir les avis/constats de différents acteurs de la forêt et de la filière bois sur les principaux enjeux liés à la gestion forestière et les menaces actuelles qui pèsent sur les forêts des Vosges du Nord. L'objectif est de confronter les différentes visions recueillies afin d'identifier les envies partagées face à la situation actuelle difficile des forêts des Vosges du Nord, les stratégies

futures possibles ou souhaitables afin de sauvegarder les écosystèmes forestiers et une économie vertueuse du bois. Il a été rajouté qu'une attention particulière sera portée à la cohérence des différentes échelles de travail dans la mise en œuvre d'une politique globale au profit des forêts, afin de tester le niveau d'ambition pour ces forêts, et les possibilités d'action.

49 personnes d'institutions et structures variées permettant de couvrir l'ensemble des usages et des modes de gestion en forêt ont accepté un entretien avec les étudiants.

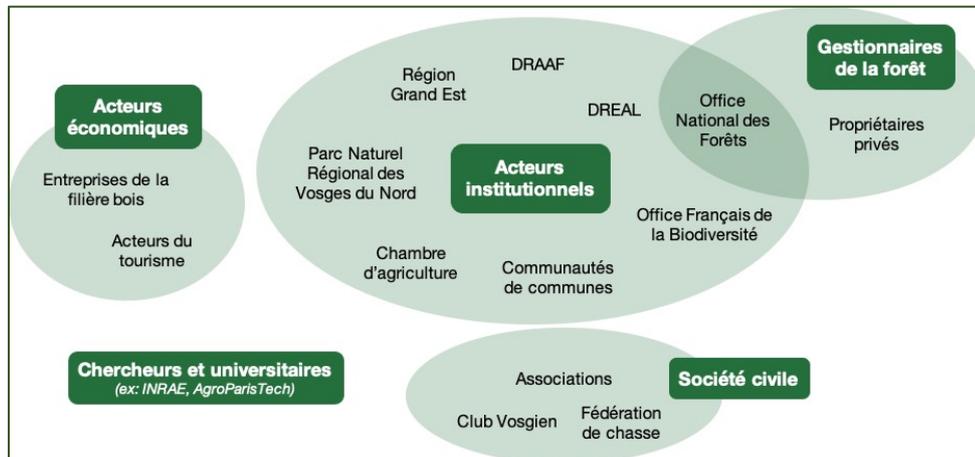


Figure 1. Les différentes catégories d'acteurs rencontrés lors des entretiens.

Deux terrains ont été évoqués comme indispensables : le PNR des Vosges du Nord (une pratique de coopération transfrontalière, un projet touristique donnant un rôle majeur à la forêt), le Massif du Donon (une forêt ancienne, avec des espaces davantage préservés), auquel s'est rajouté le PETR de Sarrebourg avec le classement MAB de la réserve de biosphère Moselle Sud en septembre 2021 par l'UNESCO. Comme le montre la carte de la figure 2, ces espaces sont marqués par l'importance de la couverture forestière (62% du périmètre du PNR des Vosges du Nord essentiellement constituée de hêtres, de chênes, de pins sylvestres), et son statut domanial (49% du périmètre du PNR des Vosges du Nord).

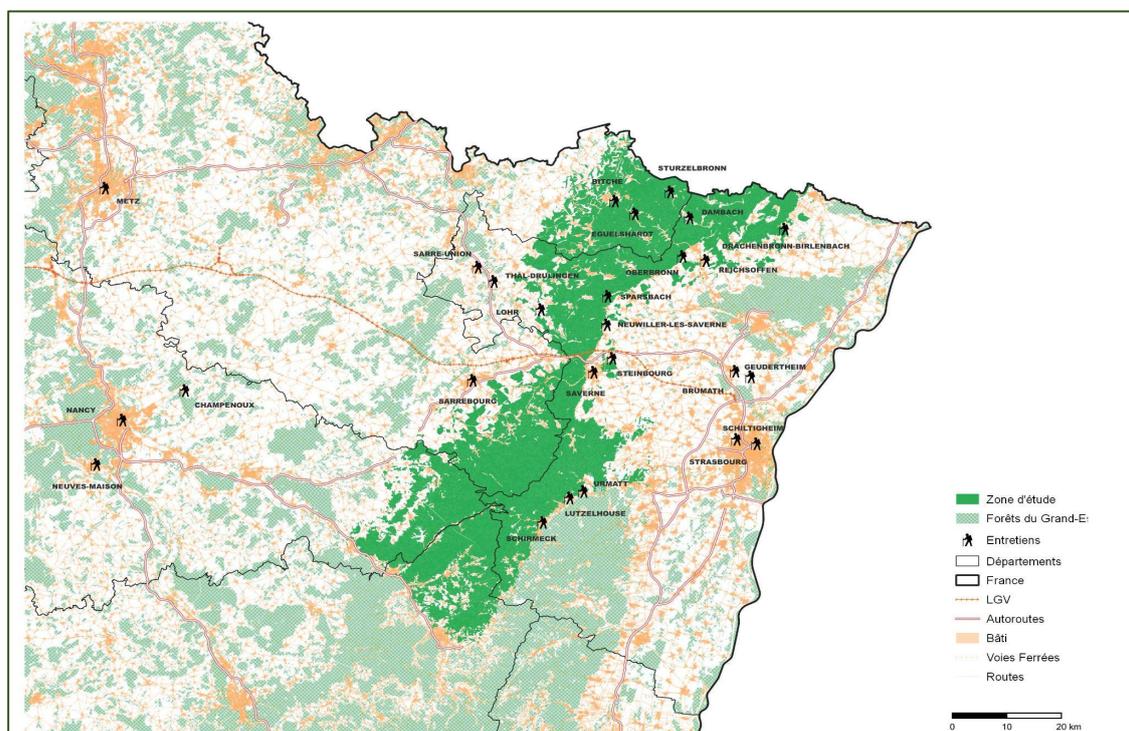


Figure 2. La zone d'étude et les lieux d'entretien avec les 49 personnes rencontrées.

En revanche, le PNR des Ballons des Vosges n'a pas été retenu comme terrain d'étude, d'une part, pour rester dans l'orientation du projet de l'association Francis Hallé d'une forêt primaire de basse altitude (le PNR du ballon des Vosges étant en altitude, dans le massif vosgien), et pour des raisons pratiques de déplacement des étudiants pendant la semaine de terrain (le lieu de résidence des étudiants à Sarrebourg étant assez éloigné du PNR du ballon des Vosges).

La structure de la grille d'entretien vise à mettre les acteurs à l'aise en partant de leur relation vécue aux forêts, puis de leur rôle dans le territoire où ils vivent ou travaillent. L'entretien est alors structuré en 6 parties (voir annexe 1) : après la présentation de l'acteur (comme personne vivant, habitant dans le territoire), son rôle / son insertion dans le territoire, son avis sur le rôle que la forêt joue dans le territoire : les atouts, les difficultés rencontrées, les principaux acteurs à l'œuvre, son avis sur l'état des lieux des forêts, puis les actions qu'il met en place, ou qu'il connaît pour les forêts, en précisant les leviers ou les freins, ses visions du devenir de forêts, les scénarios possibles, l'aterrissement des actions dans un projet de territoire.

Le déroulement de l'entretien vise à laisser parler la personne (voir tableau 2), avec des questions ouvertes. Les étudiants ont pour consigne d'épuiser le questionnaire en enchaînant les questions et en laissant parler l'acteur pour ne pas biaiser l'entretien, ne pas l'orienter. Dans le même temps, ils notent les sujets qui ne sont pas spontanément évoqués ; pour dans un second temps, relancer l'acteur sur les thématiques qu'il n'aurait pas évoquées de lui-même.

Tableau 2 Les consignes des étudiants pour le déroulement d'un entretien

	Thèmes	Questions (question ouverte, générale + questions de relance)
1	Présentation de l'acteur → Parlez nous de vous : comme personne vivant, habitant dans le territoire	<p><i>Ne pas oublier de bien se renseigner en amont sur l'acteur ! Nom, fonction, enjeux liés à son organisme, positionnement, etc.</i></p> <p>Autorisation : Acceptez-vous d'être enregistré ? Les réponses seront bien évidemment utilisées de façon anonyme.</p> <p>Pouvez-vous nous présenter qui vous êtes, en quoi consiste votre activité ? <i>(Relancer sur la structure ou collectivité si elle n'est pas présentée → Est-ce que vous pouvez présenter votre structure)</i></p> <p>Parcours → Est-ce que vous êtes natif de la région ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si pas natif, depuis combien de temps êtes-vous dans la région (activité + résidence) • Pourquoi êtes-vous venu (travail, habitation), comptez-vous rester ? • Où habitez-vous aujourd'hui ? Et depuis quand ?
2	Rôle / Insertion dans le territoire	<p>Attachement au territoire → À quels éléments de votre cadre de vie, milieu de vie, de travail, êtes-vous attaché ?</p> <p>Recherche du périmètre de référence de l'acteur → Quel est le territoire qui fait sens pour vous, à partir de quelles considérations ? <i>(selon le lieu où l'entretien est fait, relancer sur PNR des Vosges / Pays de Sarrebourg / Massif du Donon, si ce n'est pas évoqué spontanément par la personne interrogée ; a contrario, relancer au-delà de ces territoires, élargir le propos)</i></p> <p>Si l'acteur bloque : Quel est votre périmètre d'action, celui de votre structure, et en tant qu'habitant quel est votre espace de vie / périmètre ?</p> <p>(Selon vous) Quelle est votre place et le rôle que vous estimez jouer dans ce territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Question optionnelle</i> : Comment votre organisation s'intègre-t-elle dans la dynamique territoriale ?
3	La forêt dans le territoire/projet de territoire <u>Réponses attendues</u>	<p>Quelles sont les CARACTERISTIQUES de cette forêt ?</p> <p>Laisser l'acteur s'exprimer <i>(noter l'ordre dans lequel il mentionne les atouts selon lui et le questionner dessus). Si besoin rebondir en lui demandant s'il est sensible à d'autres thématiques cf liste (sans forcément les nommer).</i></p> <p><i>Voir en quoi cela en fait des atouts</i></p> <p>Quel rôle la forêt joue-t-elle dans votre territoire ?</p>

Pour traiter les 77 heures d'entretiens, 270 pages de retranscription ont été analysées en repartant des grands thèmes abordés lors des entretiens. L'intégration des informations recueillies vise à identifier les différentes approches en présence, les préoccupations majeures et les défis essentiels selon les acteurs, avant d'essayer de préciser à quelles conditions ces approches et leurs porteurs peuvent donner lieu à des convergences constructives.

D	E	F	G	H	J
Structure	Interviewer	Périmètre d'action	Relation avec la forêt	Caractéristiques de la forêt	Atouts et problèmes (crise ou pas ?)
Fibois Alsace	Sav, Domi, Ali	Grand Est	Conseille des communes forestières et accompagne les entreprises, intéragisse avec les acteurs de la forêt	Majoritairement publique, a beaucoup paré des forêts du Grand Est, forêt multifonctionnel, fonction d'accueil, économique et de biodiversité. Vu que c'est communal, peut travailler par massif.	Réchauffement climatique et ses conséquences (scolyte, pollution d'insectes, stress hydrique), surpopulation de cervidés et sangliers dans des zones localisées, l'opinion publique a un regard de plus en plus négatif sur l'exploitation forestière dûe selon elle à une image véhiculé par de nombreux reportage biaisés, et aussi d'un manque communication vis-à-vis de la société
Groupe SIAT	Louise, Marie	Grand Est et région Occitanie	Notre cadre de vie c'est notre lieu de travail. Leur cœur historique, leur territoire c'est le massif des Vosges	Forêt hétérogène : panel de diamètres et de qualités large	Handicap d'une forêt hétérogène face à une demande de bois technique. Il y a une crise sanitaire (scolyte) mais la filière est forte.
Association environnementale Héron	Sav, Domi, Ali	Le canton de Reinshoffen	Sorties nature, sensibilition, action militante contre les menaces qui pèsent sur la forêt	Forêt magnifique pour ses paysages variés et pour sa biodiversité, des zones huides intéressantes et sauvage, effort pr avoir des essences locales, mais en mauvaise état	Disneylandisation de la forêt, loisirs et tourisme menaçant (moto, surféquentation), réchauffement climatique (et ses conséquences types scolyte), chasse (usages de pesticides et nourrissage de gibier), exploitation forestière (pesticide sur les bois) non respectueuse de l'environnement car pas de respect des temporalités forestières
Mairie d'Eguelshardt	Uriell, Sam, Lucie, Laurent/Alex	Eguelshardt	30 hectares de foret communale. Forestier bucheron à l'ONF pendant 40ans Se chauffe au bois	La forêt est primordiale pour les gens qui s'y promène et pour la biodiversité qui est très bénéfique. Grande diversité de bois.	Forêt riche de bois précieux (type de sol favorable au dvp de chaine remarquable) Secheresse plus les coup de vent çà créé de gros dommage. Mais confiant vis à vis de l'avenir de la foret de la région. Conscient que d'autre acteurs s'intéresse à l'état de la forêt.
Association les piverts	Clément, Julie, Catherine	Vosges du Nord	Attachement à la forêt depuis l'enfance, amour / relation sensible qu'elle veut aujourd'hui transmettre aux autres et aux enfants	Rôle culturel ; services écosystémiques	Atouts : forêts accessibles (promenades) ; sources de bien-être, santé, plaisir ; culturel, caractère du territoire ; refuge de biodiv (lynx) Problèmes : "On est au bord de la crise", "On y va" MAIS on y est pas encore. Tabou de la question environnementale et du dépérissement des arbres. Conflits d'usage de la forêt avec les chasseurs.

Enfin les actions proposées ont été traitées en identifiant leur porteur, leur périmètre, les partenaires possibles, et une mise en correspondance systématique avec ce qui était indiqué dans les documents d'orientation régionaux

Tableau 3. La mise en relation des actions présentées par les acteurs avec celles citées dans les documents d'orientation régionaux et locaux pour les forêts.

Tableau synthèse actions .XLSX ☆ 📄 📁

Fichier Édition Affichage Insertion Format Données Outils Aide Dernière modification il y a quelques secondes

100% € % .0 .00 123v Arial 10 B I U A 🔍 📄 📁 📅 📧 📧 📧

A1	A	B	C	D	E	F	G
	Source	Synchronisation entretien / document	sous-thèmes	Quelles actions, orientation ?	Degré de réalisation (réalisé, en cours, prévu, direction générale, bullshit marketing...)	Périmètre d'action	Organisme
7	action en cours	commun	aires protégées	Création/développement d'îlots de sénescence	action en cours	Pays de Sarrebourg	PNR ONF Comcom Sarrebourg
8	schéma interrégional Massif Vosges - volet biodiversité	documents	connaître/sensibiliser	Chaque élu de chaque commune du massif et au moins un technicien doit avoir reçu en 5 ans une formation sur les enjeux du changement climatique en montagne	direction générale	Vosges au sens large : VDN, Donon, Ballon des Vosges	Commissariat au mass
9	action en cours	commun	connaître/sensibiliser	Partage inventaires myxomycètes	action en cours	Vosges du Nord	Myxos des vosges
10	action en cours	commun	connaître/sensibiliser	Données naturalistes (ODENAT Alsace, LPO Alsace)	action en cours	Région	DREAL Grand-Est
11	schéma interrégional Massif Vosges - volet attractivité	documents	paysages	planifier en transformant les plans paysages en plans "paysage, biodiversité et adaptation au changement climatique" 1 à 2 fois par an lors des AAP du MTES	direction générale	tous les EPCI -> sous-ensemble de PNR, pays...	
12	schéma interrégional Massif Vosges - volet attractivité	documents	paysages	Prendre en compte les paysages quotidiens dans les documents d'urbanisme : mettre à disposition des éléments de méthode et des CCTP adaptés au contexte montagnard (entrées de massif et points noirs paysagers)	direction générale	Vosges au sens large : VDN, Donon, Ballon des Vosges	
13	action en cours	entretiens	faune	Convention technique sur le lynx	action en cours	Transfrontalier	OFB (Réseau Loup-Lynx)
14	action en cours	entretiens	faune	Réintégration du Lynx dans le Palatina	action en cours	Transfrontalier	CPEPESC Lorraine
15	Stratégie filière forêt bois Vallée de la Bruche	documents	pratiques forestières	Accompagner un renouvellement durable de la forêt en prenant en compte le réchauffement climatique 2) Inciter à des pratiques sylvicoles favorables à la biodiversité	en cours	Vallée de la Bruche (Donon)	CCVB
16	actions à venir	entretiens	pratiques forestières	Diminuer la pression sur la forêt (coût du revêtement de la route et entretien trop cher + pression sur les sols)	actions à venir	Région	ONF
17	actions voulues	entretiens	pratiques forestières	Achat du couvert forestier	actions voulues	Région	ONF

1. Les visions des forêts des Vosges du Nord, de leur état et de leur devenir

En première partie d'entretien, nous demandions aux acteurs rencontrés les rapports et qualités attribuées aux forêts. Ces liens sont multiples. Quelles que soient leurs formes, nous avons constaté un attachement plus ou moins profond aux forêts de la part de l'ensemble des personnes rencontrées.

Les qualités des forêts pour les personnes rencontrées

Pour décrire leur relation aux forêts, les personnes le font à travers leur expérience sensible. L'aspect visuel est mis en avant par l'évocation des paysages forestiers. En effet, nous avons constaté que trois quarts des acteurs rencontrés évoquent la beauté des paysages des forêts lorsqu'ils justifient leur attachement à la forêt. Ainsi, les élus, les acteurs du tourisme, les associations naturalistes et de loisirs, l'ONF, le PNR, les acteurs de la filière du bois ainsi que les chercheurs nous racontaient des « *paysages variés* », « *remarquables* », « *époustouflants* », « *magnifiques* », « *très riches* ». Un élu va jusqu'à dire que « *les paysages de la forêt résonnent en nous* ». Une association de loisir ainsi qu'un directeur de menuiserie mentionnent également les odeurs de la forêt rendant cet environnement « *extrêmement agréable* ».

Par cette approche sensible, les forêts apparaissent alors comme un lieu de détente et d'évasion pour des secteurs très différents, que ce soit les forestiers, les exploitants, les associations, et les chercheurs. Par l'appel des sens, ce décor incarne un « *moyen d'évasion extraordinaire* » selon un élu d'une commune, une « *échappatoire* » pour un chercheur d'AgroParisTech ou encore un « *lieu de bien-être* » pour plusieurs associations et un directeur de menuiserie. Les différentes paroles des acteurs ouvrent ainsi un premier champ lexical romantique pour décrire la forêt avec des formulations telles que « *c'est un monde de rêve* » (PNR) ou encore « *une source d'émotions et d'inspiration* » (sylvothérapeute). La phrase « *la forêt est une passion* » ressort à la fois des discours d'élus de commune, d'acteurs de la filière bois, de l'ONF ainsi que d'une association naturaliste. Un lien émotionnel des différents acteurs rencontrés aux forêts existe donc bel et bien, quelles que soient les diversités des pratiques en forêts.

Certaines qualités des forêts sortant du registre du sensible sont également constatées par une majorité des acteurs. Premièrement, la richesse écologique de ce milieu fait presque l'unanimité, et constitue une plus-value pour le territoire aux yeux des enquêtés. Pour les chasseurs, les chercheurs, les associations naturalistes, le PNR, et les habitants rencontrés, les forêts sont le principal patrimoine naturel du territoire. Elles illustrent alors à leurs yeux un « *réservoir de biodiversité* » et apparaissent comme une véritable terre d'accueil pour certaines espèces protégées comme le Lynx. Paradoxalement, certaines des associations naturalistes rencontrées ainsi que la Chambre d'Agriculture caractérisent ces mêmes forêts par une pauvreté en termes de diversité biologique.

De surcroît, les forêts incarnent pour quelques acteurs des traces du passé qu'il faut protéger. La Chambre d'Agriculture, le PNR, certaines associations et élus de communes font part d'un véritable patrimoine culturel à travers leur richesse historique. Ces forêts « *travaillées par l'histoire* » abritent de nombreux trésors comme les vestiges gallo-romains du massif du Donon, de nombreux châteaux du passé, ou encore des contes et des légendes.

Par ailleurs, ce lien forêt-acteurs s'explique par une dépendance économique. Les acteurs de la filière bois, le PNR, l'ONF, les chercheurs, certaines associations naturalistes mettent en avant le patrimoine forestier économique à travers l'exploitation du bois. Les forêts sont alors désignées comme « *une source d'approvisionnement* », portant un véritable « *poids économique* » pour les territoires.

Elles sont également pour les associations naturalistes, certains acteurs du PNR ainsi que des acteurs du tourisme un lieu de promenade, de découverte, et de cueillettes. Enfin, pour des acteurs de la chasse, elles abritent une richesse cynégétique très importante.

Ainsi, les qualités productives de la forêt sont évoquées par ordre d'importance suivant :



Il est intéressant de constater que les services écosystémiques liés aux forêts n'ont été évoqués que par très peu d'acteurs (de un à trois) lorsqu'étaient abordées les qualités des forêts, pour leurs fonctions de régulation :



En revanche, ces services écosystémiques ressortent lors de l'évocation des menaces pesant sur les forêts.

Les préoccupations majeures et les défis essentiels selon les acteurs

Selon le Larousse, une menace serait un "*signe, indice qui laisse prévoir quelque chose de dangereux, de nuisible*", et d'après l'Académie Française la menace désignerait un "*ensemble de faits ou de signes qui font craindre un événement néfaste, qui présagent un malheur, souvent imminent.*" À partir de ces définitions, nous avons pu identifier dans les entretiens ce que les acteurs identifiaient comme des menaces à la fois pour les forêts, leurs activités, et leurs territoires dans notre zone d'étude.

Plusieurs menaces sont énoncées, la principale étant le changement climatique. En effet, les 2/3 des personnes rencontrées nous ont fait part de leurs inquiétudes vis à vis du dérèglement climatique (dont des chasseurs, communauté de communes du pays de Bitche, INRAE, Chambre d'agriculture, mairie d'Eguelshardt, Fibois, expert forestier, CPEPESC, DREAL Grand Est, scierie, CCVD, ONF, LPO, Mairie de Lutzelhouse, AgroParisTech, SIAT, Communes forestières d'Alsace, Menuiserie, les Biologistes, association naturaliste, Héron, les Piverts, forestière des Vosges du Nord, Mairie de Walscheid, Club Vosgiens, la direction du tourisme à la région Grand Est, la réserve Man and Biosphère Moselle Sud). Celui-ci était notamment perçu par le dépérissement des essences forestières.

La première des menaces pour ces personnes était les attaques de scolytes sur les épicéas, liée à une succession d'hivers doux. Ces larves se nourrissent de la sève des arbres, et profitent de leur affaiblissement dû au stress hydrique. Pour un petit tiers des personnes une autre espèce menace le patrimoine forestier des Vosges du Nord : la prolifération des processionnaires du pin.

Sur la carte (voir figure 3), on retrouve ces menaces écologiques et climatiques qui pèsent sur les massifs des Vosges du Nord. Les zones de prolifération des scolytes correspondent aux zones à forte densité d'épicéa ; la prolifération des processionnaires du pin correspond aux zones à forte densité de pins ; et les zones de sensibilité à la sécheresse correspondent aux zones

à forte densité de hêtre, de chênes, et de sapins, essences qui y sont le plus sensibles. On remarque que presque tout le massif forestier dans le PNR des Vosges du Nord est susceptible de subir les conséquences de la sécheresse, et qu'une grande partie est sensible à la prolifération des processionnaires. Les zones à épicéas sont, quant à elles, plus éparpillées, mais l'espèce reste très sensible à la prolifération des scolytes citée précédemment.

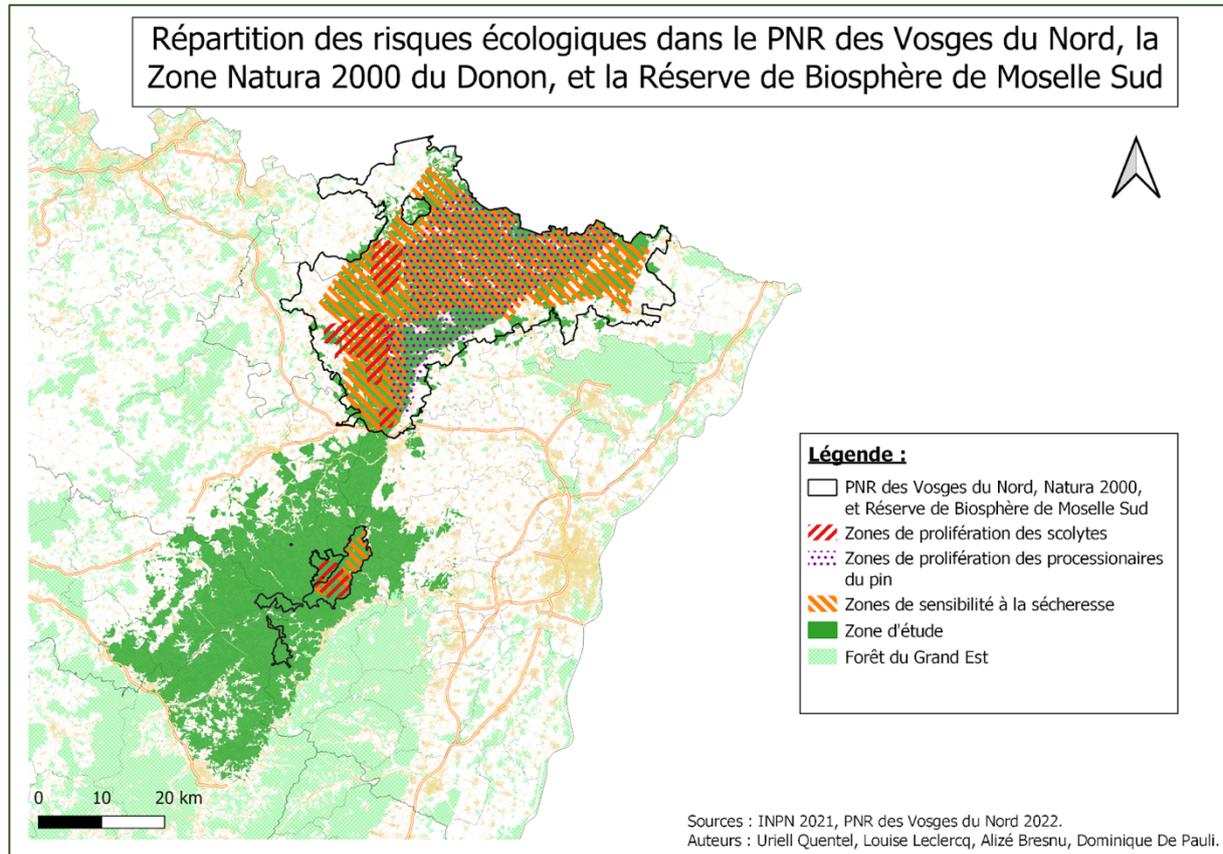


Figure 3 Les zones sensibles à la sécheresse, à la prolifération des scolytes et des processionnaires du pin dans les forêts étudiées

La sécheresse est identifiée par les acteurs comme la deuxième menace pour le couvert forestier des Vosges du Nord. En effet, celle-ci est à l'origine de stress hydrique pour les hêtres et aussi pour les chênes dans une moindre mesure, ce qui demande tout de même une surveillance. Le dérèglement du cycle des précipitations touche, également, les sapins de par leurs besoins exigeants en humidité. Ce dépérissement se traduit par un rougissement de cette essence.

La dernière menace à noter pour plus d'un tiers des personnes est la multiplication des tempêtes entraînant la disparition d'une partie du couvert forestier.

La forêt est donc perçue comme étant « *en souffrance* » par nombre d'acteurs. Son dépérissement a, pour eux, un impact évident sur les qualités paysagères des Vosges du Nord.

Ce dysfonctionnement de l'écosystème forestier induit nécessairement des conséquences sur la résilience, à la fois des forêts mais également des populations qui habitent et pratiquent ce territoire.

En effet, le dépérissement des essences forestières a une incidence sur la filière bois. Afin de limiter la propagation des scolytes, les acteurs ont dû couper et usiner plus de bois qu'en temps normal, ce qui a provoqué un déséquilibre au niveau de la filière. Ce déséquilibre a également eu un impact sur l'écosystème forestier puisqu'il a généré une diminution du couvert forestier, impactant la faune, mais également celle des îlots de sénescence liée à l'évacuation du bois

scolyté. Ces deux phénomènes ont eu pour conséquence un appauvrissement du sol et une oxydation du carbone. Les services de régulation étant moins performants, il en découle des répercussions sur le bien-être des populations : disparition d'une partie du patrimoine naturel, intensification de la sécheresse susceptible d'engendrer des incendies, une imperméabilité des sols favorisant les inondations, ainsi qu'une dégradation de la qualité des eaux.

L'impact d'une surpopulation d'ongulés a également été souligné comme une menace majeure lors des entretiens, par une majorité des personnes interrogées. En effet, pour un tiers d'entre elles, cette surpopulation empêcherait la régénération naturelle des essences forestières, et donc participerait au dépérissement global. Pour un cinquième d'entre eux, la chasse est essentielle dans la régulation des populations d'ongulés (cerfs, sangliers, chevreuils, etc.), citée par les chasseurs, des personnes de l'ONF, de l'Association forestières des Vosges du Nord et des scieries. Cependant, certains acteurs comme des personnes de l'OFB et de l'ONF tendent à nuancer le propos, en qualifiant la chasse de « *trop frileuse* » face aux problèmes que causent ces animaux en surnombre, ou en citant ce problème comme étant « *principalement politique* » (INRAE). En opposition à l'idée d'une chasse essentielle à la régulation du gibier en forêt, les associations naturalistes (LPO, Héron, Les Piverts, ANAB, CPEPESC), les Communes forestières d'Alsace décrivent l'agrainage de la chasse comme cause principale du déséquilibre sylvo-cynégétique dans les forêts des Vosges. Un chasseur interrogé a répondu à ces critiques en déclarant que les quotas de chasse, comme ceux établis par les communes, étaient trop ambitieux et « *difficilement réalisables* ».

Une autre menace, elle, ne fait pas l'unanimité chez les acteurs : c'est la fréquentation de loisir dans les Vosges du Nord. L'INRAE et la Chambre d'agriculture nous ont rappelé que les Vosges du Nord, contrairement au massif du Donon et au PNR des Ballons des Vosges, était une forêt plutôt fermée et donc peu touristique. Néanmoins, un certain nombre d'acteurs (l'association des Vosges du Nord, l'ONF, Pro sylvia, AgroParisTech, au PNR des Vosges du nord, un élu, la Fédération de chasse d'Alsace – FDC 67) rappellent que depuis le début de la crise sanitaire, ils ont relevé de plus en plus d'attitudes irresponsables. Ainsi, l'association et l'élu déplorent l'identification régulière de zones de décharges (pneus, électroménager, déchets en tout genre). La FDC 67 constate que « *le tourisme s'effectue à toute heure dans la forêt* » et que ces usagers, en plus de ne se fixer aucune contrainte, se promènent dans les parcelles privées, font fuir le gibier, les empêchant de chasser. Enfin, l'ONF souligne la présence d'un tourisme automobile, notamment, sur le massif du Donon. Ces « *incivilités* » ont, selon eux, des conséquences sur la faune, la flore mais également sur les pratiques des gestionnaires de la forêt engendrant des conflits d'usages.

Pour finir, il a été décelé, dans le discours de certaines personnes interrogées, le regret d'un manque de communication entre les usagers et gestionnaires du territoire. En effet, une personne du PNR des Vosges du Nord indique un manque d'articulation entre les acteurs de la forêt (directions territoriales de l'ONF, la DREAL, la forêt privée PROsylvia et la filière bois). Tout en montrant son organisation (via la Fibois), la filière bois affiche des discours différents de ceux du PNR. La Chambre d'Agriculture, quant à elle, essaie de communiquer à travers des articles de presse sans trouver que cela soit suffisant, car selon elle, le grand public urbain garde une vision déconnectée de la réalité de la forêt. L'État fait aussi défaut en matière de communication, notamment lorsqu'il s'agit d'expliquer les actions mises en place pour gérer les forêts. Son soutien envers la filière bois est décrit comme discret voire inexistant, contrairement à ce qui se ferait dans d'autres pays voisins.

Des forêts en crise ? Quatre avis distincts, voire divergents

L'analyse des entretiens nous a permis de mettre au jour, la perception des acteurs sur ce diagnostic d'une forêt en crise. De prime abord, nous pouvons imaginer que l'ensemble des acteurs des forêts des Vosges du Nord partagent ce diagnostic d'une forêt en crise. En réalité, la perception de chaque acteur est plus nuancée.

Pour rendre compte de ces nuances, dans un premier temps, nous avons extrait de tous les entretiens les éléments constitutifs d'une crise qui se confondaient ou qui pouvaient être regroupés dans un même thème. Au final, nous en avons déterminé quatre : 1) la crise du fonctionnement écosystémique des forêts, 2) la crise de la filière bois, 3) une accélération des difficultés avec la crise sanitaire, 4) et pas de sentiment de crise, ou alors d'un début de crise. La détermination de ces quatre thèmes s'appuie sur la vision, les sentiments, les convictions, les affirmations des acteurs dans les entretiens.

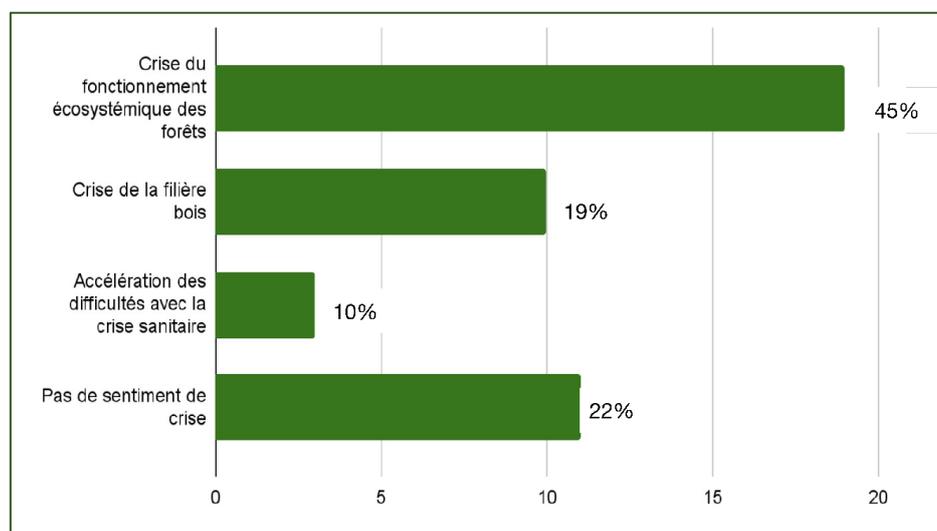


Figure 4. Les avis d'une crise ou pas (en % de personnes rencontrées) dans les forêts des Vosges du nord

La majorité des acteurs a bien parlé de crise (voir la figure 4) : le premier thème peut être formulé comme une crise du fonctionnement écosystémique des forêts, pour 45% des acteurs interrogés. Nous nommerons cette crise « la perte des services écosystémiques », puisque les acteurs ne nous parlent pas d'une crise du fonctionnement écosystémique, mais de plusieurs crises. En deuxième position, partagé par 22% des acteurs, ressort un « *Pas de sentiment de crise ou celui d'un début de crise* ». Nous avons choisi de le regrouper avec le thème d'une accélération des difficultés du fait de la crise sanitaire évoquée par 10% des acteurs. Ce thème est alors celui non pas d'une crise mais d'un diagnostic de forêts en transformation. À la troisième place, regroupant 19% des personnes, arrive l'énonciation de la crise de la filière bois.

La perte des services écosystémiques

Les acteurs nous parlent de la perte des services écosystémiques, à travers trois éléments distincts mais liés que sont la sécheresse et le changement climatique, les attaques de scolyte et les maladies, et des difficultés de la forêt qui questionnent les incivilités en forêt et les responsabilités. Souffrance, sécheresse, scolytes, dépérissement, attaques, réchauffement ou changement climatique, sont les mots clés de cette crise du fonctionnement écosystémique et soulignent très clairement ce que ressentent les acteurs sur l'état des forêts.

Avec l'évocation de la sécheresse et du changement climatique, c'est la perte des services de régulations qui est généralement évoquée : « *Le changement climatique accentue les problèmes sur les sols et l'eau. Le dépérissement de la forêt est très, très, fort* » (Service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires SERFOBT). « *On a vu des plantes dépérir, on respire de la poussière à cause de la sécheresse* » (Association).

Les attaques de scolyte et les maladies qui touchent les arbres semblent à la fois plus fréquentes, (« *sentiment que la forêt est en permanence attaquée actuellement, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans* » PNR des Vosges Nord), tout en interrogeant le rôle de la gestion dans cette crise (« *Il y a des problèmes d'essences implantées qui ne sont pas dans leur milieu et sont donc sensibles aux attaques, comme celles du scolyte* » PNR des Vosges du Nord).

Les incivilités sont constatées (« *Il y a des gens qui laissent des déchets ou font du feu.* » Club Vosgien), ce qui amène à interroger leurs origines et les réponses possibles : « *Il y a une crise de la forêt, et c'est aussi une crise dans laquelle nous avons notre part de responsabilité.* » (Forestier) ; « *Cette incivilité, ou du moins une méconnaissance de la forêt due à un éloignement, est partagée* » (Chambre d'agriculture).

Une crise de la filière bois

Même si la crise de la filière bois est classée en 3^e position avec seulement un acteur sur cinq qui l'évoque, cette filière est l'un des enjeux majeurs du développement économique et social des Vosges du Nord. Les acteurs qui nous ont apporté leurs visions de la filière sont des professionnels de la filière, des élus, des responsables de collectivités, des associations professionnelles ou naturalistes, des entreprises, ou encore des scientifiques.

Ils nous parlent de souffrance économique. « *La forêt souffre aussi du point de vue économique. Le bois n'a plus la valeur qu'il avait* », estime un élu. Ils font le constat également d'une baisse de sa valeur financière « *Le bois ne paie plus la forêt* », « *on est au bout du système* » (ONF).

D'autres acteurs parlent également de l'exportation du bois et les problèmes posés pour la filière également en termes d'approvisionnement. « *Le problème, c'est que le bois ne reste pas en France et sur le territoire* », évoque une personne du Club Vosgien. « *Je peux le dire, la filière du bois est en crise, en partie due du côté de l'approvisionnement, le manque de transformateurs équipés* » nous confie un professionnel du secteur. « *L'analyse que je fais de la situation, c'est un débat économique : on n'a pas une réelle filière de la construction bois (ce n'est pas du bois français que l'on utilise en France pour les maisons). Mais ce n'est pas la peine de se lancer : les Allemands dominent le marché. Ils ont amorti leur outil de production, on n'arrivera plus à les concurrencer* » (PNR des Vosges du Nord).

La crise de la filière bois est également constatée à travers une augmentation des pertes. « *Crise ? Oui. Définition locale de la crise : lorsque le produit accidentel dépasse 20% de la récolte. Aujourd'hui elle est de 80%* » (ONF). Cette perte accrue est engendrée par les problèmes des maladies et notamment les scolytes dont sont victimes les épicéas. Le hêtre, autre essence dans les Vosges du nord, est touché par le chancre. Ces maladies se développent également à cause de la sécheresse et du manque d'eau. Le stress hydrique participe fortement au dépérissement et presque toutes les essences sont dites touchées. « *Le scolyte pour les épicéas : le marché s'est effondré, avec une baisse de la qualité (le bois charpente vers le bois de palette, voire la trituration ou bois-énergie). On est tombé presque à zéro en valeur nette.* » (ONF)

« *L'année dernière la crise du scolyte a fait moins d'impacts que le changement climatique et le dépérissement du sapin. La sécheresse des trois dernières années a entraîné le dépérissement des sapins qui meurent, dû au manque d'eau* » (Vallée de la Bruche).

Une autre facette de cette crise de la filière réside dans les difficultés de sa structuration dans un secteur où les entreprises sont nombreuses mais les personnes ne se connaissent pas assez ou bien n'ont pas d'articulation entre elles. « *Pour la filière forêt bois, il y a beaucoup de*

PME, parfois une seule personne, et il faut aller les chercher pour les connaître » (Acteur régional). « *Je n'ai pas le sentiment qu'il y ait une filière bois* » (Association forestière). À ceci s'ajoutent les manques de la 2e transformation sur le territoire. « *Le bois part souvent en 2ème transformation à l'étranger* » (ONF). « *La filière est relativement bien développée dans le Grand Est même si le secteur de la deuxième transformation est peu implanté* » (FIBOIS). « *Le problème de la filière bois, c'est le temps long. La première transformation se bat pour ne pas être délocalisée et la deuxième transformation pour être ramenée en France. Il faut combiner ces trois éléments pour être efficaces* » (Professionnel du secteur).

Comme la crise du fonctionnement écosystémique, nous pouvons constater que la crise de la filière bois a plusieurs origines et dimensions. Sécheresse, stress hydrique, maladies, faible approvisionnement en bois, dépérissement mais également un sentiment d'une filière pas assez forte pour concurrencer les autres pays producteurs.

Enfin, un aspect non négligeable de la crise de la filière est pour certains acteurs la non prise en compte du temps forestier et le danger de cibler uniquement une essence pour le développement économique de la filière. « *Le fonctionnement de la filière bois est non durable s'il repose sur les résineux* » (Scientifique) « *Le but du jeu c'est que la forêt se régénère, se renouvelle et, à ce moment-là, on arrivera à créer une filière bois durable* » (Professionnel du secteur)

Pas de crises mais des forêts en transformation

En opposition aux deux crises détaillées précédemment, ce thème rassemble environ un tiers des gens interrogés. Cette autre vision des forêts des Vosges du Nord s'inscrit dans un diagnostic d'ensemble de massifs forestiers qui semblent s'en tirer mieux que d'autres en France, d'abord grâce à la composition de ses boisements : « *Je ne dirai pas crise de la forêt, elle subit des difficultés, mais c'est un écosystème très diversifié* » (FIBOIS). « *Dans les Vosges du Nord, on est mieux préservé ici qu'ailleurs* » (LPO). « *Je ne ressens pas de difficulté de la forêt, je trouve les forêts très préservées par rapport à ailleurs. Il n'y a pas de problème majeur en termes de forêt* » (Entreprise forestière) « *Je ne sais pas ce qu'est une forêt en bonne ou mauvaise santé. Je ne pense pas que nous soyons en crise : notre forêt je la pense en meilleure santé qu'ailleurs* » (PNR des Vosges du nord),

Et nous parle plus d'une transformation des forêts que d'une crise : « *Pas de regard d'une forêt en crise : plutôt une forêt en transformation.* » (Communauté de Communes du Pays de Bitche) « *Une crise : cela suppose un choc, l'art de la résoudre ; ici on est plutôt en transition d'un état vers un autre. Oui, on est dans une transition, ni bonne ni mauvaise. Cela change, on est pris au dépourvu* » (PNR des Vosges du nord)

Dans un contexte d'une grande incertitude sur la connaissance scientifique du fonctionnement écologique des forêts, d'incertitudes sur les dynamiques des marchés de la filière bois, les personnes expriment leur inquiétude et leurs hésitations sur les mesures à prendre, tout en ayant conscience d'une nécessité à agir : « *Pas de crise, mais des difficultés que ce soit pour la filière bois ou pour le fonctionnement écosystémique* » (FIBOIS). « *Dans le temps forestier (30, 40, 50 ans), c'est difficile d'avoir une ligne de conduite* » (Vallée de la Bruche). « *Dans les Vosges du Nord, c'est une petite crise encore jouable, mais il ne faut pas attendre 20 ans* » (Professionnel du secteur).

Aux éléments de ce diagnostic posé par les personnes rencontrées, nous avons intégré la crise sanitaire (covid19) qu'un acteur sur cinq tout de même mentionne. Cette crise qui de prime abord n'est pas liée à la forêt a tout de même été évoquée par les acteurs comme étant un élément aggravant de l'état de la forêt. Les massifs forestiers (particulièrement ceux proches des agglomérations, comme celui du Donon) ont connu une affluence inédite. Tout en comprenant bien le besoin de nature pendant le confinement, les acteurs constatent de la part de personnes

des dégradations dues à des comportements inappropriés ou à une totale méconnaissance des écosystèmes floristiques et faunistiques. « *Il faut conserver l'aspect biodiversité surtout au vu des crises sanitaires qu'on traverse* » (FIBOIS). « *Pour la forêt, le pire sera la répétition des crises sanitaires dues au changement climatique* » (Scientifique).

En additionnant tous les problèmes soulevés par les acteurs, le constat est sans équivoque. Le diagnostic de crises est bien énoncé, mais également celui d'une inévitable transformation des forêts à laquelle les habitants, les gestionnaires doivent s'adapter, sans certitude sur les mesures à prendre, mais avec le sentiment de modes de gestion qui sont au bout de leur utilité, et d'une certaine urgence à agir.

2. Multifonctionnalité et forêts des Vosges du Nord

Le terme de « forêt multifonctionnelle » apparaît dans la littérature européenne dès 1953. Il vient reformuler le concept américain de « foresterie multi-usage », théorisé par Gifford Pinchot dans la première moitié du XX^e siècle (Barthod, 2015, b) et très anthropocentré, afin de faire ressortir la pluralité des fonctions qui caractérisent les forêts. En effet, celles-ci contribuent, en plus de fournir du bois pour le propriétaire, à la production de biens collectifs comme le paysage, le cadre de vie ou encore la protection de l'environnement avec la qualité du climat, la captation carbone et la qualité des eaux par exemple (Barthod, 2015, a).

Or, si la forêt est, de facto, multifonctionnelle, son gestionnaire peut décider de privilégier une fonction en particulier. Ainsi, entre le début du XIX^e siècle et jusque dans les années 1940, la gestion forestière favorise la fonction productive de la forêt aux dépens des autres. Le code forestier de 1827 fait de la forêt un espace privatif où les droits d'usages sont restreints. Le forestier, gestionnaire exclusif de ses parcelles, se consacre essentiellement à la mission d'intérêt général qui lui a été donnée : celle de produire du bois d'œuvre et du bois énergie en sous-produit (De Morogue et al, 2015).

A partir des années 1960-1970, la montée de revendications sociales et environnementales conteste cette gestion monofonctionnelle de la forêt. Le monde forestier cherche alors à implanter une gestion qui reconnaît et considère de manière égale les fonctions écologiques, économiques et sociales de la forêt, tout en les plaçant sous la dépendance forte de la fonction productive (pour des raisons de financement) : c'est l'avènement de la gestion multifonctionnelle, qui sera ensuite officiellement adoptée par le code forestier en 2001 (Brédif et al, 2008).

Cependant, si ce mode de gestion est adopté, la question de l'organisation spatiale adaptée à sa mise en place est débattue. Dans la loi de 2001, la gestion multifonctionnelle de la forêt se fait à l'échelle de l'unité de gestion, pertinente pour la fonction de production, mais peu adaptée pour les autres fonctions. En 2012, la notion de gestion multifonctionnelle de la forêt est dissociée de son organisation spatiale, pour mieux revenir en 2014 (cf. l'article 67 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, n° 2014-1170 du 13 octobre 2014) à l'échelle du massif forestier cette fois. Les priorités économiques, environnementales et sociales de chaque massif sont alors définies par le programme régional de la forêt et du bois (Barthod, 2015). Toutefois, ce changement d'échelle ne répond pas au débat sur la pertinence d'une même échelle pour traiter des fonctions différentes ou encore la notion même de la cohabitation entre des fonctions qui ne sont pas forcément compatibles sur un même territoire (Brédif et al, 2008). En 1982, le rapport Durore jugeait cette cohabitation difficile et que la gestion multifonctionnelle amènerait le gestionnaire à faire des choix qui, pour Christian Barthod, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, entraîner[ai]ent inéluctablement une spécialisation croissante de la forêt, comme ce fut le cas aux États-Unis ou encore dans les Landes de Gascogne (Barthod, 2015, a).

Visions d'une multifonctionnalité des forêts des Vosges du Nord

Néanmoins, ce ne fut pas le cas dans les Vosges. Les forêts vosgiennes étant majoritairement communales et domaniales (voir carte figure 5), le principal gestionnaire est donc l'ONF qui prône une gestion de cohabitation des fonctions plutôt que de spécialisation du territoire. La raison d'être de l'ONF est basée sur une gestion durable qui « intègre les différentes fonctions de la forêt : des fonctions écologiques, économiques et sociétales, toutes essentielles à l'Homme ».

Des espaces productifs côtoient des espaces récréatifs et des habitats naturels, en particulier au sein des forêts domaniales, qui remplissent souvent simultanément de nombreux rôles, du fait de la gestion qui leur est appliquée, cherchant à concilier les fonctions écologiques, économiques et sociales de la forêt.

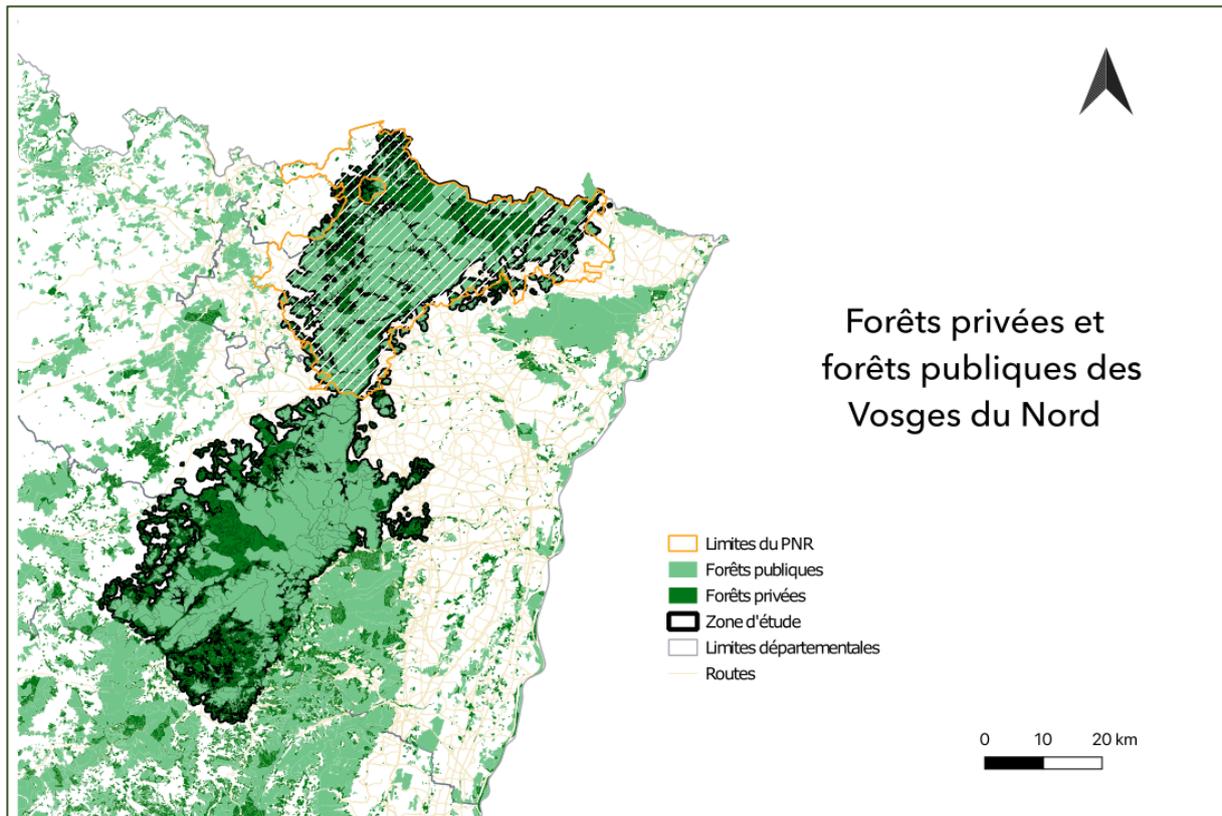


Figure 5. Types de propriétés forestières dans la zone d'étude.

Les acteurs rencontrés connaissaient donc le terme de multifonctionnalité de la forêt utilisé lors des entretiens. Sur trente-huit personnes interviewées ayant donné leur avis sur ce point (voir graphique figure 6), trente-deux considèrent la forêt comme multifonctionnelle, voire la revendiquent comme un droit : « *La forêt est multifonctionnelle et elle doit le rester : tout le monde devrait avoir le droit d'accéder à la forêt* » (Coordinatrice d'association dans les Vosges).

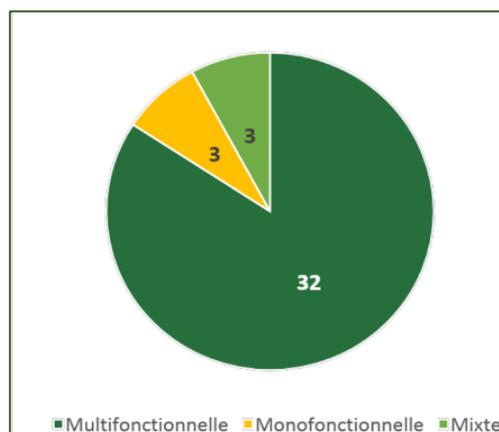


Figure 6. Les visions de la gestion des forêts par les acteurs rencontrés.

Cette reconnaissance très forte place ces forêts dans une situation opposée à ce qui peut être trouvé dans d'autres forêts (comme le Morvan, voir Marage, 2020) et qui sont d'ailleurs rappelées par les acteurs pour bien affirmer le caractère multifonctionnel des forêts des Vosges du Nord (« *ici ce n'est pas le Morvan* »).

Pendant trois personnes tout en reconnaissant que la forêt est multifonctionnelle jugeaient que ses différentes fonctions ne devraient pas être considérées de manière égale, l'une devant être priorisée par rapport aux autres, avec des avis très divergents sur les priorités à donner : « *Pour moi, son rôle principal est sa naturalité. Concernant la multifonctionnalité, tout dépend de l'objectif qu'on met en avant. C'est toujours plus ou moins bien fait.* » (Chercheur) « *La forêt doit plutôt être multifonctionnelle, mais surtout c'est une ressource en bois* » (Acteur économique).

Enfin trois personnes affirmaient que la gestion de la forêt était monofonctionnelle ou qu'elle devait l'être. « *La forêt, j'y vois surtout le côté opportunité économique* » (Communauté de communes).

Une multifonctionnalité en débat

Si la multifonctionnalité est donc effective, à travers la multiplicité des usages des forêts, son application comme principe de gestion par l'ONF, et sa reconnaissance par une majorité de ces acteurs, elle ne fait cependant pas consensus. On retrouve dans les différents discours des thèmes qui rythment le débat sur la gestion de la forêt depuis les années 1960 et 1980 : la priorisation des fonctions dans la gestion (économique versus environnementale et sociale), la cohabitation des fonctions, et la possibilité de conflits d'usages entre les acteurs.

Historiquement, depuis le milieu du XIX^e siècle, les utilisations du bois et les usages de la forêt ont été profondément transformés. De plus en plus soumise aux besoins de l'industrie, la forêt s'est peu à peu dissociée de l'économie rurale, alors qu'elle s'est trouvée de plus en plus fréquentée par des citoyens en quête de loisirs de nature. Les propriétaires et les gestionnaires doivent dorénavant prendre en considération de nouvelles « fonctions sociales » des forêts et gérer l'afflux de nouveaux usagers. Ces nouveaux flux se traduisent notamment par des usagers de sports de nature (randonneurs, VTTistes) qui doivent composer avec les gestionnaires et exploitants productifs des forêts, en plus de se coordonner entre eux pour cohabiter – les chemins de randonnée ne sont pas toujours adaptés aux pratiques des VTTistes. Les propriétaires de parcelles forestières sont particulièrement inquiets de l'augmentation des pratiques de loisirs, surtout si non régulées, car ils sont légalement responsables des accidents sur leur foncier. Cet enjeu de sécurité et d'accueil, au sein de forêts fréquentées par plusieurs groupes d'acteurs qui ne se parlent pas assez (« *en forêt on ne parle pas* »), a été évoqué plusieurs fois par les personnes interrogées.

Les conflits d'usage se manifestent entre différents groupes d'acteurs : chasseurs, naturalistes, associations environnementalistes, randonneurs, VTTistes, professionnels de la filière bois, élus, gestionnaires étatiques de la forêt, etc... Les équilibres durables entre production, conservation et fonctions socioculturelles n'ont en effet rien d'une évidence. Les tensions se cristallisent souvent autour des usages et des externalités positives ou négatives qui émanent d'une utilisation ou d'une gestion de la forêt par un groupe d'acteurs sur un autre.

D'autre part, les tensions se polarisent parfois entre les « gens du lieu », qui pratiquent presque quotidiennement la forêt et les « gens d'ailleurs » qui viennent ponctuellement et ne connaissent ou ne respectent pas les dynamiques et règles mises en place localement. Ces conflits sont surtout caractéristiques des zones plus touristiques, par exemple dans le Donon, avec la

proximité de Strasbourg. Les forêts sont en effet confrontées à l'arrivée de nouveaux usages et à l'augmentation du nombre d'utilisateurs dans un contexte de pressions croissantes liées au contexte sanitaire, économique et aux effets des changements climatiques.

Les différents modes de gestion des forêts sont également sources de conflits car « *maintenant, tout le monde a un avis sur la forêt* ». À titre d'exemple, des associations, surtout environnementalistes, attachées aux questions de conservation sur un temps long, attribuent à certaines pratiques de l'administration ou des acteurs de la filière bois la responsabilité de la dégradation des biotopes forestiers. Elles dénoncent une gestion forestière qui refuse justement d'être multifonctionnelle pour mieux cibler la production de bois. À l'inverse, pour un élu, la bonne gestion des forêts communales est souvent productive, basée sur un temps court et compté, rythmé par un échéancier électoral. Cet usage productif de la forêt ne récuse pas nécessairement le principe général de la multifonctionnalité des forêts, mais elle revendique d'être dédiée à un usage prioritaire qui accepte à ce titre de « *faire le sacrifice* », à une échelle spatiale donnée, de certaines fonctionnalités écologiques précédemment assurées par la forêt, en pensant que cela sera sans conséquence sur la production durable de bois. Certaines pratiques de groupements de chasseurs ont également été citées et remises en cause, notamment l'agrégation et les modes de régulation des ongulés, considérés comme trop laxistes pour des gestionnaires forestiers voyant leurs jeunes plants être broutés avant maturité.

Ainsi, pratiques et modes de gestion sont critiqués de part et d'autre, chacun groupe d'acteurs donnant un rôle aux autres groupes dans la gestion de la forêt, sans que cela soit forcément celui réellement investi ou souhaité par les groupes ciblés. Du fait de l'augmentation de ces conflits d'usages, les différentes catégories d'utilisateurs sont en recherche de la maximisation de leur intérêt ou d'une plus grande prise en compte de leur intérêt. Certains acteurs ont alors tendance à revendiquer une répartition des usages favorables à leur activité – « *nous on veut deux tiers de la forêt laissée pour l'exploitation du bois...* » - ou au contraire recherchent l'exclusion des usages – « *il faut laisser plus de place à la nature* ». Il est néanmoins nécessaire de nuancer l'ampleur de ces conflits ou mécontentements qui semblent plutôt associés à des comportements individuels et pas forcément à des catégories d'utilisateurs en tant que telles.

Deux visions distinctes de la mise en œuvre de la multifonctionnalité en forêts

Le caractère multifonctionnel de la forêt des Vosges du Nord semble donc fragile. Les qualités données à la multifonctionnalité dans la forêt peuvent varier selon les acteurs du territoire. Le partage des usages est parfois conçu de manière différente, voire opposée au mode de gestion appliqué actuellement sur certains espaces. On constate deux visions principales proposées lors des entretiens sur la façon dont la multifonctionnalité devrait s'organiser.

□ Multifonctionnalité en silo

Un acteur du PNR des Vosges du Nord affirmait notamment que, si la forêt est bien multifonctionnelle « *[T]ous les usages ne peuvent pas se superposer. On peut faire un partage de territoire, mais dans les pays nordiques ou canadiens, on a la place, ce qui n'est pas le cas chez nous* ».

D'après un élu local de la vallée de la Bruche et membre du comité Natura 2000, la multifonctionnalité doit être organisée pour séparer les usages spatialement : « *il faut la canaliser, laisser les gens sur des sentiers et minimiser les sentiers* ». L'idée défendue est de cantonner l'usage de loisirs lié à la randonnée à des sentiers précis en empêchant la perméabilité de la forêt.

D'une part, la multifonctionnalité est donc conçue « en silo », ce qui sous-entend une séparation stricte des usages. L'objectif de ce mode de gestion est de compartimenter chaque usage à un espace défini. Cette vision est partagée par d'autres acteurs du territoire comme les exploitants forestiers, de première transformation notamment. Selon l'un d'entre eux, « *La multifonctionnalité peut se faire mais il faut réserver 2/3 de la surface de la forêt pour la production du bois* ». On retrouve cette vision parmi certains acteurs des loisirs. Une association de randonneurs prône l'idée de « *dé-labelliser les sentiers de randonnée pour les VTT* ». Ces exemples montrent que parmi les usagers, les représentants politiques et les exploitants de la forêt des Vosges du Nord, on constate une volonté d'un fractionnement des usages, d'une compartimentation de l'espace utile à chacune des pratiques.

□ Multifonctionnalité intégrée / mêlée

La vision d'une multifonctionnalité intégrée est également partagée par certains acteurs de la forêt de Vosges du Nord. Cette idée est généralement partagée par des acteurs de coordination sur le territoire tels que le Comité régional olympique des sports (CROS), le Parc naturel régional des Vosges du Nord, la réserve biologique man & biosphère ou les collectivités territoriales. Par exemple, sur le sujet des sports, le CROS dénonce le land-sparing (compris comme la séparation des usages à l'opposé de leur partage « le land-sharing) en déclarant « *Il ne faudrait pas qu'un tiers de la forêt de soit productif, un tiers soit biodiversité, un tiers social. On perdrait quelque chose si on faisait ça.* ».

Comme le rappelle Christian Barthod (2015), cette opposition de conception de la multifonctionnalité s'inscrit dans la continuité du débat issu de visions variées sur les modalités de gestion des forêts américains dans les années 1940-1950. A cette époque déjà, l'enjeu forestier identifié comme prioritaire pour la société fera émerger des réflexions qui soutiendront la conciliation de tous les usages sur un même territoire d'une part, et qui défendent le zonage d'autre part.

Cependant, au sein de ces deux visions, on observe des degrés variés de volonté partagée de la forêt pour répartir les usages parmi les acteurs. En effet, dans les secteurs économiques du tourisme et de la production du bois, l'objectif est d'adapter la multifonctionnalité selon les besoins de chaque usage. Dans cette conception, le caractère multifonctionnel de la forêt se traduit par l'ajustement d'un curseur pour répondre aux enjeux privés d'un acteur parmi les autres. Comme le montre l'exemple évoqué précédemment, lorsqu'un acteur économique de la filière bois déclare vouloir consacrer 2/3 de la forêt à la production de bois, il propose un maillage du territoire dans le but de répondre à ses propres intérêts avant tout. Dès la genèse du débat autour de la multifonctionnalité, « Les réflexions sont alors clairement menées dans le cadre d'une pensée anthropocentrée et utilitariste, qui réfléchit à la meilleure manière de répondre aux besoins des individus et des sociétés. » (Barthod, 2015).

Les inquiétudes sur l'absence de directives claires pour l'ONF et le risque d'une impossible multifonctionnalité

Un groupe d'acteurs particulier cristallise de nombreuses critiques de la part de différents groupes sociaux, l'Office National des Forêts (ONF), et ceci principalement pour sa gestion, certains n'hésitant pas à se positionner « *en guerre contre l'ONF* ». Les critiques émanent autant d'associations environnementalistes, sur les mêmes exigences d'une gestion plus durable et écologique des forêts, que des chasseurs, des autres exploitants et gestionnaires des forêts ou même des riverains et des communes partenaires, sur des sujets variés. A titre d'exemple, l'ONF a fait part à un groupe de communes de sa volonté de fermer à la circulation certaines routes forestières par manque de ressources pour les entretenir, à moins que les communes ne

prennent en charge l'entretien. Les habitants qui jouissaient jusqu'alors de ces voies de circulation additionnelles s'opposent à leur fermeture mais renvoient à l'ONF la responsabilité de leur maintien en état. Aucun accord n'a été trouvé à ce jour et une fermeture de fait risque d'advenir, l'ONF se trouvant dans l'incapacité de gérer les centaines de km de routes forestières en garantissant un niveau de sécurité suffisant pour tous les usagers.

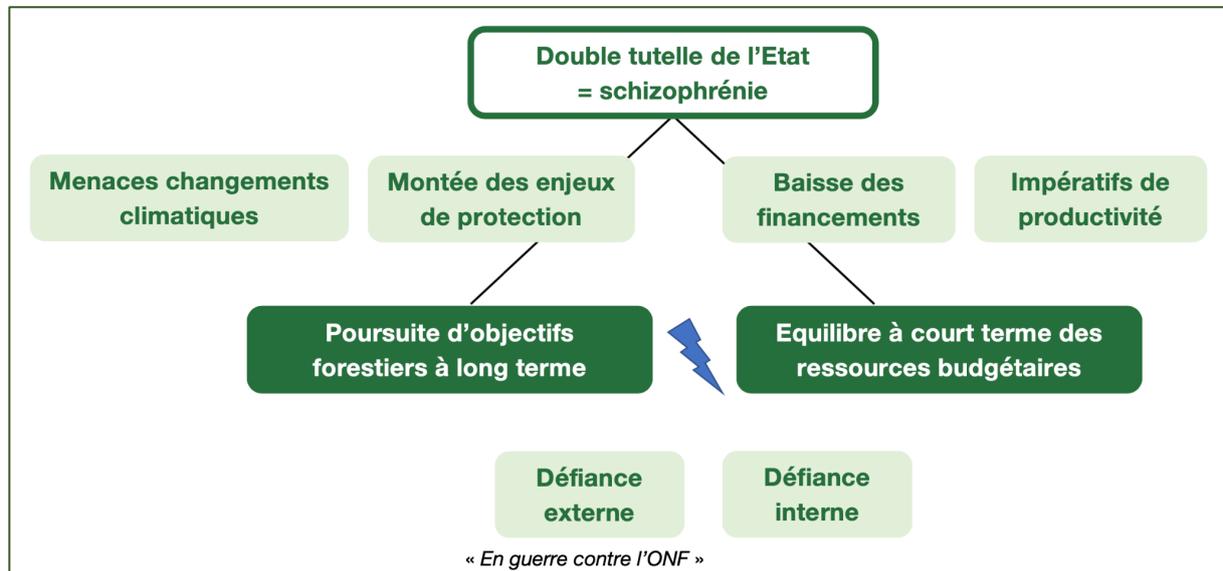


Figure 7. Les difficultés de l'ONF d'une gestion multifonctionnelle et les inquiétudes suscitées

D'ailleurs, l'administration de l'ONF est elle-même partagée entre la poursuite de ses activités et d'objectifs forestiers à long terme et l'équilibre à court terme de ses ressources budgétaires qui sont en baisse depuis des années. De plus, elle est tiraillée par une double tutelle (celle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que celle du ministère de la Transition Écologique et Solidaire). L'arrivée récente de nouveaux types d'usages coïncide avec la montée dans la société de nouveaux enjeux de protection dans un contexte de changements climatiques qui forcent le gouvernement à tenter de satisfaire l'ensemble des attentes, quitte à verser dans une forme de « schizophrénie » qui paralyse les agents forestiers et en font la cible des autres acteurs de la forêt. En parallèle, l'ONF souffre aussi d'une défiance interne à l'institution quant à sa capacité à gérer correctement les forêts publiques.

Les bois et forêts sont soumis de longue date à la souveraineté de « l'État forestier » (Buttoud, 1984). Pour remplir sa mission, ce dernier a constitué un appareil fondé sur la maîtrise d'une technique et sur son étanchéité aux apports extérieurs. Le monopole des compétences sylvicoles attribué au Corps Forestier a fait de la forêt un objet de gestion isolé, marqué par une idéologie productiviste et souvent rétive à toute insertion de la société civile. Par ailleurs, le savoir des forestiers est frappé de suspicion par de nombreux usagers. Ces professionnels n'ont plus le monopole de la formulation des objectifs, et ce ne sont plus leurs seuls indicateurs qui sont les mètres-étalons de la bonne gestion forestière (Bernard, 2006). Toutefois, cette profession tend aujourd'hui à s'ouvrir à de nouveaux acteurs (i.e. environnementalistes, promeneurs), de nouvelles idées (i.e. gestion durable) et de nouveaux métiers (i.e. tourisme). Ainsi, si l'ONF est critiqué, il reste un partenaire obligé de la grande majorité des acteurs, et reconnu en tant que tel.

Cependant, tous les gestionnaires des forêts s'accordent sur un constat d'incertitudes, presque d'impuissance sur la façon optimale d'aménager un espace boisé face aux évolutions rapides causées par les changements climatiques. Chaque gestionnaire lance des expérimentations mais sans garantie de succès.

La nécessité d'une concertation exprimée par les acteurs

Dans ce contexte, les conflits d'usage évoqués précédemment ne trouvent pas de dénouement et le besoin d'un dialogue se fait sentir dans le discours de nombreux acteurs. « *Il faut travailler tout de suite en cohérence* » a exprimé un acteur régional de la coordination des sports. La mise en place d'une concertation voulue par ces acteurs permettra de réduire les conflits liés aux points de vue divergents sur la répartition spatiale des usages. L'objectif est de s'orienter vers un équilibre et une intégration des différentes pratiques afin d'éviter la compartimentation inégale des usages. Pour cela, le compromis de régulation est recherché par certains acteurs, comme ceux du loisir en nature et d'autres agissant pour la protection de la biodiversité. Ils partagent la proposition de Bruno Latour (1999) « d'impliquer, dans la définition des aménagements, comme dans la gestion des conflits d'usage, une assemblée comprenant l'ensemble des agents économiques, des acteurs sociaux et institutionnels impliqués, ainsi que des porte-parole des non-humains concernés » (cité par Larrère, 2002).

Des acteurs de la concertation déjà identifiés

Même si le déficit de concertation entre les acteurs se fait sentir dans la forêt des Vosges du Nord, plusieurs instances de dialogue existent déjà et permettent de traiter la question de la multifonctionnalité. Sur l'ensemble du territoire étudié, on retrouve des acteurs agissant dans un objectif de concertation intégrant l'ensemble des différents usagers de la forêt. Par eux, les intercommunalités jouent un rôle important à l'échelle locale dans l'organisation d'une multifonctionnalité équilibrée de la forêt. La communauté de commune de la Vallée de la Bruche et le PETR du pays de Sarrebourg ont témoigné d'un intérêt particulier pour la mise en place d'un dialogue efficace pour désamorcer les problématiques de fonctionnalité de la forêt. A une échelle plus large, le parc naturel régional des Vosges du Nord joue également un rôle décisif pour permettre une réflexion commune entre les acteurs de la forêt sur son territoire. Il dispose de moyens publics pour mettre en place un processus établissant une concertation multi-acteurs. Enfin, la Réserve Man & Biosphère Moselle Sud labellisée par l'UNESCO présente la volonté d'opérer un dialogue avec l'intégralité des acteurs du territoire sur lequel elle s'entend.

Une accentuation de la nécessité de se concerter entre usagers et gestionnaires

Sur la totalité des périmètres étudiés, on constate que la multifonctionnalité semble fonctionner. En revanche, d'après la plupart des acteurs rencontrés, la multifonctionnalité semble devenir davantage problématique aujourd'hui qu'il n'y a 30 ans. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer cela. Les nouveaux usages non régulés comme le VTT, les pressions additionnelles de la crise sanitaire et de la crise climatique ainsi que les problèmes liés aux relations interpersonnelles entre les structures sont autant d'éléments défailants pointés par les acteurs souhaitant la mise en place d'une concertation. Cependant, ces acteurs de la concertation couvrent un périmètre limité qui ne prend pas en compte l'intégralité de la forêt des Vosges du Nord. De plus, les dispositifs de concertation nécessitent de nombreux moyens financiers et humains et sont efficaces à condition d'être actionnés sur une durée de temps importante, ce qui n'est pas forcément accessible aux structures voulant les mettre en œuvre.

3. Quelle naturalité pour les forêts des Vosges du Nord ?

Un deuxième point important de débat a concerné la notion de naturalité, lors des échanges avec les personnes enquêtées.

Le terme de naturalité étant rattaché à plusieurs conceptions (Locquet et Héritier, 2021), nous avons décidé de retenir comme base de notre analyse une définition énoncée localement, en repartant de celle fournie par le PNR des Vosges du Nord sur son site Internet : *“La naturalité se mesure selon un gradient dont le degré s’estime à l’aide de paramètres quantitatifs : la composition en espèces animales (présence ou pas de grands prédateurs) et végétales (espèces autochtones ou allochtones), la structure (stratification verticale ou pas, futaie régulière ou irrégulière), la maturité des arbres (âge et diamètre), le bois mort (au sol ou sur pied) qui joue un rôle fondamental pour la productivité biologique du sol et abrite une part importante de la biodiversité forestière, la continuité temporelle (une forêt est considérée comme ancienne si l’état boisé existe depuis au moins 150 ans) et spatiale (forêt fragmentée ou pas par des infrastructures de transport) et enfin la relation entre les cervidés et la forêt (une densité de cervidés peut être maintenue trop élevée par rapport aux capacités d’accueil du milieu de façon artificielle)”* (PNR des Vosges du Nord, 2018)

Les représentations des acteurs de la naturalité des forêts

Interrogées sur ce que la naturalité représente pour elles, les personnes rencontrées ont évoqué les différents paramètres de naturalité cités dans la définition du PNR des Vosges du Nord, qui se retrouvent quasiment tous dans les propos recueillis : maturité des arbres avec le bois mort et les îlots de sénescence, essences autochtones, retour des grands prédateurs et équilibre sylvo-cynégétique (voir figure 9).

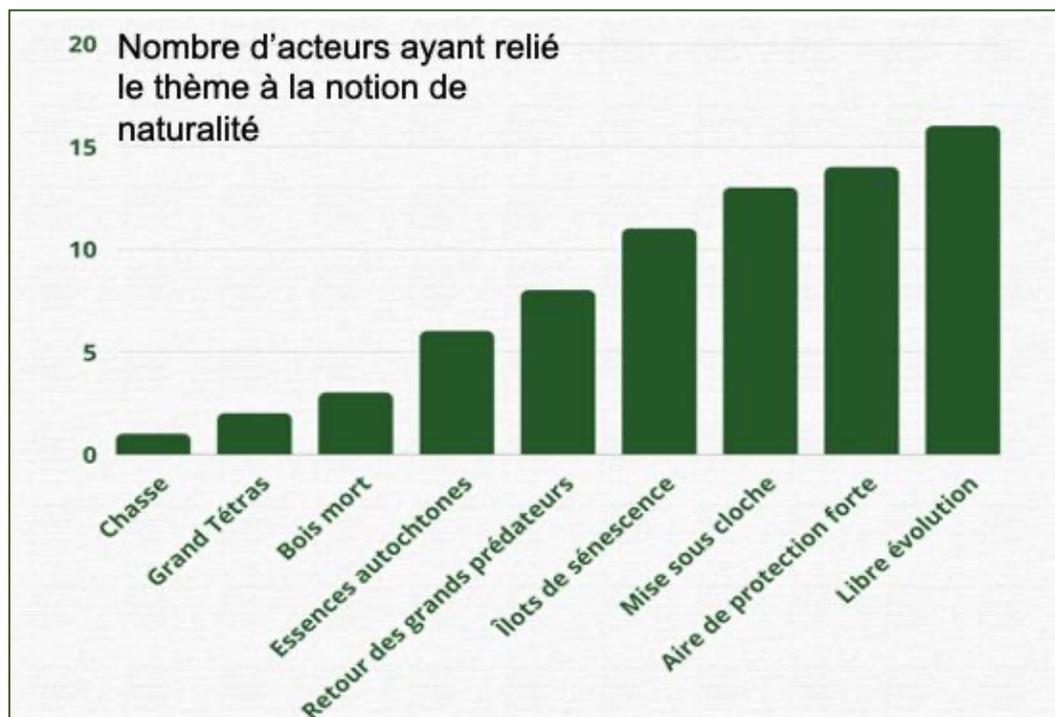


Figure 9. Les thèmes associés à la naturalité des forêts lors des entretiens.

L'évocation des essences autochtones est associée à l'adaptation au changement climatique. On retrouve ici les dimensions biologiques de la naturalité, avec l'endémisme des essences plantées. Cette vision s'oppose à la migration assistée de certaines variétés d'arbres

dans un contexte d'adaptation au changement climatique, et mise plutôt sur la résilience des espèces autochtones par la diversité génétique. Sont exprimées l'idée de "rester humble" face à la forêt, avec des dynamiques qui nous échappent en grande partie et la nécessité de protéger le couvert des forêts et le sol à la fois pour la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

Certains acteurs considèrent que le retour des grands prédateurs est dépendant d'une plus grande naturalité au sein du territoire : *"Pour retrouver les grands prédateurs il faut réadapter les massifs mais donc renoncer à certaines choses, il faut que la population accepte de s'adapter aux milieux naturels. Il y a un gros problème culturel en France et on ne sait plus s'adapter"* (CPEPESC)

De par son périmètre réduit, les îlots de sénescence sont bien considérés par tous les acteurs. Dans une vision écosystémique, ces îlots permettraient d'avoir "des cœurs de nature" tout en étant complémentaires d'une forêt gérée.

Plusieurs acteurs en relayant le terme de « mise sous cloche » évoquent majoritairement la crainte « *d'une approche ségrégative* », qui « *ne fait pas vivre l'économie* » et qui est « *créatrice de conflits* ». Ils parlent alors « *d'une approche qui n'est pas écosystémique* » dans un contexte où il est nécessaire de gérer les milieux (en donnant l'exemple du grand tétras). La naturalité est ici vue comme opposée à la conception de multifonctionnalité.

Sont aussi évoquées la crainte d'avoir une forêt sous cloche d'une part et une forêt surexploitée d'autre part, l'interdiction d'usage dans la partie en naturalité des forêts reportant les pressions sur le reste des espaces boisés. Deux acteurs associatifs accordent néanmoins une dimension positive à la mise sous cloche, qui répondrait à un "besoin de protéger les zones encore sauvages (dans une approche préventive)".

Pour autant, la volonté de développer des aires protégées est largement mentionnée, mais à l'échelle locale. Aucun projet transfrontalier, voire même régional, n'a été évoqué dans les projets de territoire des acteurs rencontrés. On voit ainsi qu'une des principales perceptions liées à la naturalité renvoie aux aires de protection forte, ce qui nous a fait nous questionner sur le gradient dans les modes de gestion.

Assise sur l'idée d'un gradient entre présence et absence d'usages et de présence humaine, cette définition ne va donc pas de soi. Lorsque l'on demande aux personnes rencontrées ce que représente cette notion pour elle, on obtient des approches très contrastées, entre acceptation de la naturalité et son refus. Il leur a aussi été demandé d'indiquer les périmètres qui pourraient être dévolus à une nature laissée sans intervention humaine, en libre évolution.

L'acceptation d'une naturalité, lorsqu'elle se fait, n'est envisagée qu'à une échelle réduite, les personnes évoquant alors les îlots de sénescence, sur de petites surfaces boisées. Un refus catégorique correspond à une conception très dure de la naturalité, le terme de mise sous cloche revenant alors dans les entretiens, pour contester la privation d'usages et d'une présence humaine dans les forêts. Le débat semble ouvert sur les questions que pose la libre évolution : entre risques de perte d'activité et idée de nécessité de lâcher prise, évoqués par les élus, associations environnementales, chargés de mission en charge de la gestion et animation des espaces naturels.

Les avis sur la naturalité possible des forêts conduit cependant à des questionnements intéressants sur l'intérêt de la forêt en libre évolution : faut-il laisser faire la nature ? Si oui, jusqu'à quel point ? Ces interrogations lors de nos entretiens renvoient à l'idée d'un besoin d'une autre relation avec la nature que l'utilisation des forêts, et d'une gestion où l'on accepte de ne plus tout contrôler et de lâcher prise. Le projet de Francis Hallé de recréer une forêt

primaire transfrontalière dans les Vosges du Nord s’inscrit dans cette logique d’interrogation sur la place de la naturalité dans la gestion des forêts. Si de façon quasi-unanime l’ensemble des acteurs rencontrés rejette un tel projet à court et moyen terme, certains acteurs œuvrant à l’intégration croissante de la naturalité s’interrogent si le contexte économique, social et politique sera « mûr » pour un tel projet d’ici deux ou trois générations.

Les outils de gestion pour la protection des milieux forestiers

On peut ainsi ressortir de ces entretiens deux pistes de réflexions : l’une sur la place et le rôle que les humains doivent avoir aujourd’hui dans la forêt, l’autre sur les outils de gestion à mobiliser.

Nous nous sommes ainsi demandé jusqu’à quel degré de naturalité vont les outils de gestion présents sur notre zone d’étude, et nous les avons répartis en trois catégories :

1. La gestion sylvicole “durable” et résiliente : elle concerne les outils volontaires dans une forêt de production (par les exploitants, tels que Pro Silva) : on parle ici de gestion irrégulière, de couvert forestier continu et d’absence de coupes rases. Ces acteurs refusent majoritairement toute idée de libre évolution, même s’ils mettent en place des îlots de senescence. On a là une évidence de la présence et de l’activité humaine (et notamment la production sylvicole) et du droit d’usage de la forêt par les habitants. Certains évoquent également des craintes d’un report des pressions sur d’autres parcelles : *“C’est dangereux de faire de la mise sous cloche sur 10% car cela voudrait dire qu’on fait n’importe quoi sur le reste. On aurait alors une forêt sous cloche d’une part et surexploitée d’autre part”*.

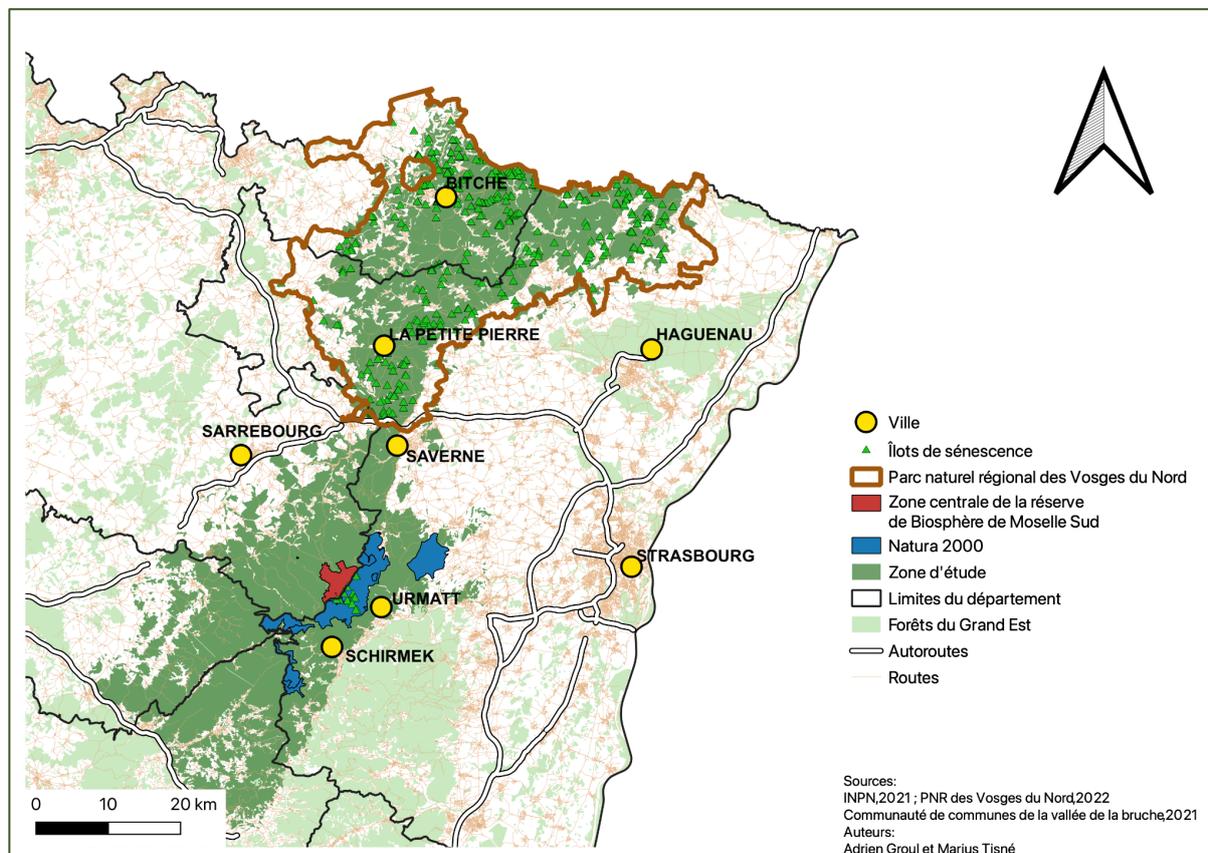


Figure 10. Répartition des dispositifs de protection reliés à des pratiques de concertation et de sensibilisation.

- 2 Adaptation des pratiques et des usages (voir la carte de la figure 10) : passe par des pratiques de concertation et de sensibilisation de l'ensemble des usagers de la forêt (Réserve de biosphère de Moselle Sud et Parc Naturel Régional des Vosges du Nord). L'adaptation concerne également les pratiques sylvicoles, et un encadrement des usages ou de la présence humaine (zones Natura 2000, îlots de sénescence, zones de quiétude). Le choix d'intégrer les îlots de sénescence dans cette catégorie repose sur le fait que leur échelle très réduite ne permet pas de parler d'une interdiction d'usage sur une parcelle. Au contraire, ces périmètres sont vus comme favorables et complémentaires à une bonne gestion sylvicole.
- 3 Aires de protection forte entraînant une interdiction d'usage (voir la carte figure 11) : sont concernés ici les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, les Réserves Naturelles Nationales et Régionales, les Réserves Biologiques Intégrales et Dirigées ainsi que la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de La Petite Pierre.

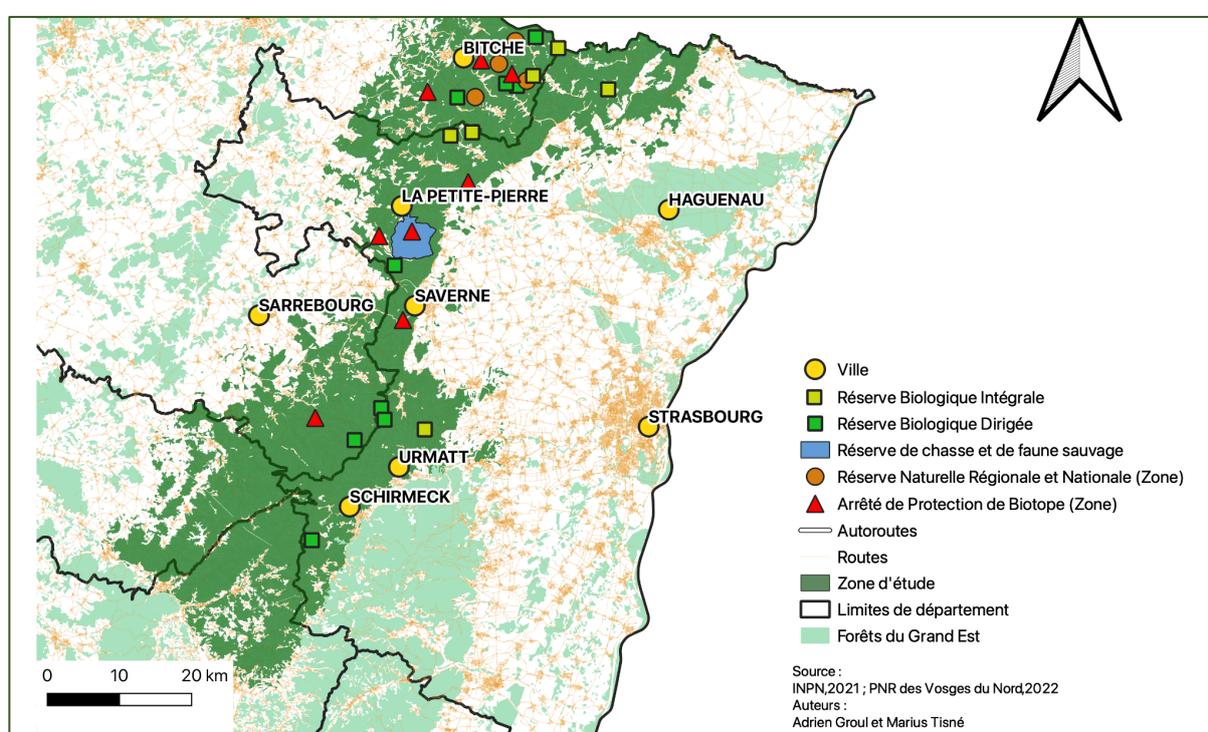


Figure 11. Répartition des dispositifs de protection forte sur la zone d'étude

Au vu du contexte de stratégie européenne et française de plus de 30 % en protection dont 10% en protection forte, nous avons décidé de porter une attention plus accrue à cette troisième catégorie.

La carte de répartition des dispositifs de protection forte sur notre terrain d'étude (voir figure 11) met en exergue la variété des dispositifs de protection forte, tels qu'indiqués dans la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2020-2030¹. Cette spatialisation des dispositifs de protection forte nous permet de souligner que ceux-ci se concentrent dans le PNR des Vosges du Nord – à l'exception notable des Réserves Biologiques de l'ONF qui sont plus équitablement réparties sur le territoire. *In fine*, ce sont près de 6 000 ha sur les 190 000 de la zone d'étude qui connaissent un dispositif de protection forte, soit 3% du territoire.

¹ Ministère de la Transition Écologique, « Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2030 », Paris, 2020.

Les leviers et les freins en place pour plus de naturalité dans les forêts des Vosges du Nord

Quels sont alors les leviers ou au contraire les freins évoqués par les personnes rencontrées pour une plus grande intégration de la naturalité dans les forêts des Vosges du Nord ? Quatre champs d'action ressortent des entretiens, présentant chacun des contraintes ou au contraire des marges d'action : l'économie de la filière forêt-bois, le politique et le réglementaire, le physique et naturel des milieux forestiers et les représentations humaines.

Pour le volet de l'économie de la filière forêt-bois, les freins consistent dans les pertes économiques pour la filière du fait de la réduction des activités sylvicoles, avec le gel de l'exploitation des boisements mis en protection forte, un risque de report de la pression sur les forêts alentours, et la diminution des moyens humains et financiers de l'ONF qui appelle à une gestion d'abord productiviste. À l'inverse, il existe une attention croissante des acteurs de la filière pour impacter le moins possible les processus naturels : par un mode de gestion en futaie irrégulière, arrêt de coupes rases (sauf dans le cas de scolytes) au profit d'un couvert continu, mise en place d'îlots de sénescence (ONF, Prosilva).

Les politiques et les réglementations en place peuvent décourager les volontés de mise en protection des forêts. C'est par exemple le cas de la baisse de l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les adhérents aux contrats Natura 2000, qui freine la participation des particuliers. D'autre part, des acteurs - notamment institutionnels à l'instar de la DREAL - nous ont fait part de la difficulté réglementaire à étendre les aires protégées existantes (notamment la Réserve Naturelle Nationale de Rochers et Tourbières qui est fragmentée). En revanche, il existe aussi des leviers au niveau institutionnel pour mieux intégrer la multifonctionnalité à la gestion des forêts. C'est notamment le cas d'une mobilisation politique de niveau régional (avec le programme Life Intégré Biodiv'Est pour mettre en œuvre la Stratégie Régionale de Biodiversité), national (via la Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 fixant des objectifs de 10% du territoire en protection forte à l'horizon 2030), européen (adoption d'une stratégie forestière européenne² pour 2030 appelant à 10% de protection juridique stricte en forêt). À cette mobilisation politique s'ajoute le travail de concertation déjà en cours sur le territoire pour atteindre davantage de naturalité comme c'est le cas à travers les réserves MAB de Vosges du Nord – Pfälzerwald et de Moselle Sud, Charte Forestière des Vosges du Nord.

En ce qui concerne les volets physiques et naturels, les principaux freins à la libre expression des processus naturels sont le déséquilibre sylvo-cynégétique qui appelle à une pratique de la chasse en forêt ainsi que la forte emprise spatiale des activités humaines qui limite grandement les continuités écologiques spatiales et temporelles. Cette atteinte aux continuités écologiques s'incarne notamment par l'autoroute et le chemin de fer séparant la zone d'étude en deux, difficulté à « trouver de la place » où mettre en œuvre des dispositifs de protection forte). Inversement, il est possible de s'appuyer sur un réseau d'aires protégées existantes et le retour des grands prédateurs (loup, lynx) qui invite à poser la question de la place que l'on souhaite laisser aux processus naturels en forêt.

Enfin les représentations peuvent agir en défaveur ou en faveur d'une plus grande naturalité : les acteurs renvoient à des mauvaises représentations de la naturalité par les usagers, comme le bois mort perçu comme « sale » en forêt, et une appréhension du retour des grands prédateurs. La naturalité reste pensée de façon très localisée (zonage de protection) et moins comme un processus à l'échelle du massif, dépassant les frontières administratives.

² Commission Européenne, *Une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts pour 2030*, 2021, 32 pages.

Parallèlement il existe un attachement de beaucoup d'acteurs (filiale bois exclue) à la naturalité de la forêt et des espèces emblématiques comme le grand tétras mobilisent les acteurs.

À l'heure où la mobilisation politique croît pour intégrer davantage de naturalité sur les territoires (dont le classement en forêt de haute qualité environnementale sur 15 000 ha sur les anciens terrains militaires à Bitche), cette naturalité – que ce soit à travers des zonages de protection forte, une amélioration des continuités écologiques spatiales et temporelles, une réduction de l'intervention face à des processus spontanés – connaît donc de nombreux freins et leviers dans sa mise en œuvre. De fait, la prendre davantage en compte dans la gestion du territoire s'apparente alors à un des futurs possibles pour les forêts des Vosges du Nord, notamment dans le contexte de difficultés pour la filière bois.

4. Les actions engagées ou souhaitées pour les forêts des Vosges du Nord

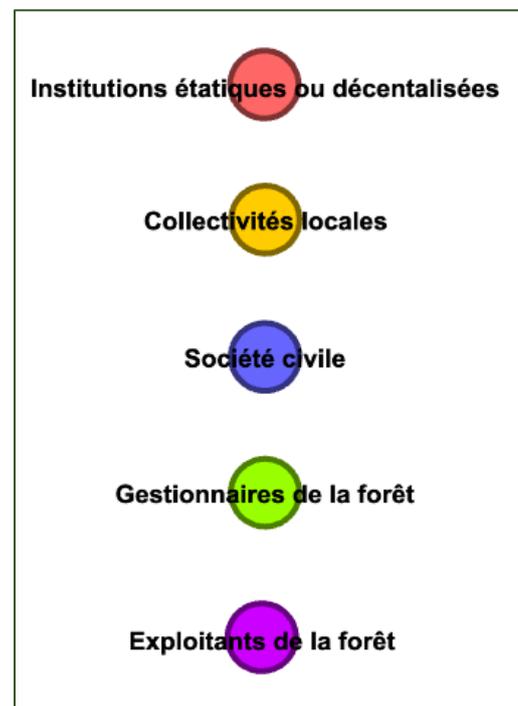
En interrogeant les différents acteurs rencontrés en entretien, nous pouvons comparer les actions qu'ils mettent en œuvre, de manière individuelle ou collective pour répondre aux problèmes identifiés dans la première partie. Ces actions engagées ou projetées sont-elles à la hauteur des difficultés identifiées ? Font-elles convergence en réunissant un nombre suffisant d'acteurs ? Et surtout, cette convergence s'étend-elle jusqu'à les faire coïncider avec celles énoncées dans les documents stratégiques du territoire ? En identifiant les réseaux d'acteurs pertinents, quels sont les leviers à mobiliser pour faire territoire ?

Pour répondre à ces questions, nous avons répertorié les actions évoquées en entretien selon les thématiques auxquelles elles correspondaient le plus. Ainsi, cinq grandes catégories d'actions sont ressorties : 1) la chasse, 2) la multifonctionnalité, 3) la naturalité, 4) l'écotourisme et la culture et 5) la filière bois. Que ces actions soient le fruit d'une initiative personnelle ou d'une volonté future entre plusieurs acteurs, nous avons également fait figurer dans nos tableaux thématiques les différents acteurs engagés dans les actions citées : qui les porte, et qui est associé pour les concrétiser ?

Cela nous a permis d'identifier des grappes d'acteurs travaillant déjà ensemble ou bien envisageant de se coordonner pour porter une même vision du territoire. Les graphes d'acteurs permettent ainsi de visualiser les dynamiques d'acteurs au niveau territorial et d'identifier de potentiels porteurs de projets sur certaines thématiques.

Graphes d'acteurs : clés de lecture

- Chaque nœud représente un acteur rencontré en entretien ou une grande famille à laquelle il appartient (ex : OFB, DRAAF, associations naturalistes)
- Les flèches dirigées désignent quel acteur porte quelle action avec qui : une flèche allant du nœud A au nœud B (A→B) signifie que l'acteur A porte une action à laquelle est associé l'acteur B
- Les actions portées en interne par certains acteurs (ex : formation des membres de l'OFB décidée par l'OFB) sont représentées par une flèche qui retourne sur elle-même
- La taille du nœud-acteur est d'autant plus importante qu'il porte de nombreuses actions ou associe de nombreux acteurs
- La couleur des nœuds-acteurs est déterminée par les familles auxquelles ils appartiennent : rouge pour les institutions étatiques ou décentralisées, jaune pour les institutions locales, bleu pour la société civile, vert pour les gestionnaires de la forêt et violet pour ses exploitants.



Enfin, nous avons comparé l'ensemble de ces actions citées en entretien, donc celles connues ou voulues des acteurs, avec les actions citées dans les documents stratégiques des Vosges du Nord, éclairant ainsi le niveau de cohérence réel entre des orientations souhaitées par les politiques publiques et celles du terrain.

En associant ces différentes méthodes, nous avons pu identifier de quelle manière chaque problématique évoquée en première partie était traitée par les acteurs rencontrés, comment ces crises ou ces problèmes atterrissent dans les territoires, s'ils arrivent effectivement à créer des dynamiques fédératrices entre plusieurs d'entre eux ou si, au contraire, le manque de convergence ne permet pas d'envisager la naissance d'actions suivant ces enjeux mais répondant à une logique particulière.

Dans la suite du rapport les actions sont présentées par ordre croissant d'importance, selon le nombre de fois où elles ont été citées par les acteurs rencontrés.

Les actions en rapport avec la grande faune et la biodiversité

Les actions en rapport avec la grande faune et la biodiversité ont été relativement peu évoquées dans les entretiens. Mais celles qui ont été citées sont cohérentes avec les ambitions des documents de référence. Les actions sont complémentaires car elles répondent à un même enjeu : le déséquilibre sylvo-cynégétique, c'est-à-dire l'impact de la surpopulation de gibier sur la forêt et son renouvellement naturel.

Tableau 5. Les actions citées par les acteurs locaux en faveur de la grande faune et de la biodiversité.

Enjeu	Type d'action	Nombre	Acteurs
Déséquilibre Sylvo cynégétique	Outils de maîtrise des populations (quotas, indice fauniques et floristiques)	2	LPO Alsace, PNR
	Développement filière gibier durable	2	Fédération de Chasse, PNR
	Concertation	3	DDT Bas-Rhin, Comité Régional Olympique, DRAAF Grand Est

Parmi les actions, le développement d'outils d'évaluation floristiques et fauniques fait consensus. Les outils d'évaluation de ce type ont pour but d'améliorer la connaissance des impacts du gibier sur la forêt, à l'instar des outils de comptage développés par la LPO. Mettre en place des outils partagés d'évaluation des populations et des dégâts s'inscrit également dans la stratégie filière-bois de la Vallée de la Bruche. Le plan de chasse de l'Office Nationale des forêts, quant à lui, définit les quotas de prélèvements, qui - il semble notable de préciser- sont perçus par certains acteurs de la chasse interrogés comme « difficiles à réaliser ».

Dans le discours des acteurs du territoire, la définition des quotas doit découler d'une concertation éclairée et coopérative entre les acteurs. Ainsi, chaque année, des Assises sont organisées : les Assises nationales sur la contribution des forêts et les Assises des forêts et du Bois du Grand Est. Il existe aussi un comité paritaire forêt-gibier qui permet la concertation de manière à ce que les contraintes des acteurs soient discutées. Mais, la concertation est à ce jour difficile car les acteurs de la chasse sont plutôt mal perçus. Engager une concertation entre propriétaires, gestionnaires forestiers et chasseurs pour définir des objectifs communs s'inscrit également dans la stratégie filière-bois de la Vallée de la Bruche. En cohérence avec ce discours, le PRFB s'est fixé comme objectif de faire contribuer activement les acteurs à la maîtrise des populations de sangliers à l'échelle régionale avec la DRAAF Grand Est.

La dimension encore restreinte et fragmentée des acteurs concernés par ces actions ressort du graphe des acteurs ayant évoqué ces actions dans les entretiens. Les actions restent alors le fait d'un petit nombre d'acteurs et d'un certain entre-soi.

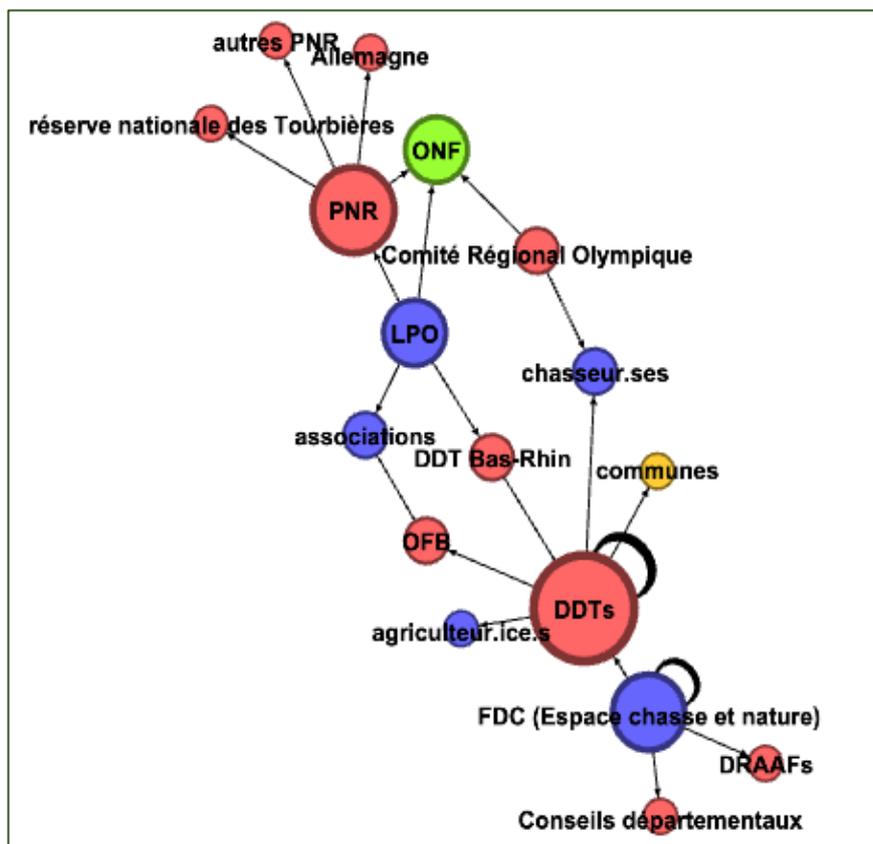


Figure 12. Les acteurs concernés par les actions en faveur de la grande faune et la biodiversité.

Enfin, le développement d'une filière gibier durable par la valorisation de la viande de venaison a été évoqué par les acteurs de la FDC et du PNR comme une action souhaitable mais qui n'a pas à ce jour pu aboutir en raison des conflits d'usage avec les chasseurs. La pratique de l'agrainage, en particulier, est très controversée car elle engendre la surpopulation du gibier, ce qui a des conséquences sur le renouvellement naturel de la forêt. L'ambition de structurer une filière gibier durable entre les chasseurs, les transformateurs et les restaurateurs en lien avec le PNR des Vosges du Nord, le secteur du tourisme et le secteur de la restauration, apparaît également dans le schéma interrégional du Massif des Vosges.

Les acteurs mettent en avant la nécessité d'engager une meilleure concertation avec les chasseurs, pour définir des quotas adaptés, et mieux maîtriser les populations afin de rendre la forêt plus résiliente. Les outils d'évaluation et de maîtrise des populations apparaissent ainsi comme des corollaires nécessaires à l'équilibre gibier-bois. De plus, la concertation entre les acteurs semble essentielle au développement d'une filière gibier durable. Il y a donc une cohérence entre la vision des acteurs vis-à-vis de la chasse et les orientations stratégiques du territoire mais les actions entreprises sont peu nombreuses et peu abouties car les conflits d'usages nuisent à leur efficacité.

Les actions pour maintenir la diversité des usages des forêts

Si la multifonctionnalité des forêts est un leitmotiv souvent exprimé ou affiché par les acteurs, avec treize actions, dont huit citées par les acteurs locaux (voir tableau), et cinq dans les documents régionaux, sa mise en œuvre concrète reste assez floue. Seules six actions sont spécifiques à l'évitement des conflits d'usages et à la garantie de cette multifonctionnalité sont remontées lors de notre semaine de terrain.

Tableau 6. Les actions citées par les acteurs locaux en faveur d'un maintien d'une diversité d'usages en forêt

Type d'action	Nombre	Acteurs
Concertation / Planification	6	Vallée de la Bruche, Pays de Sarrebourg, commune forestière, Des hommes et des arbres, DRAAF
Labellisation	2	ONF, DREAL

Un fort enjeu d'une nécessaire conciliation des différents usagers de la forêt ressort de nos entretiens alors que cet enjeu n'apparaît pas explicitement dans les documents supra-locaux. Le schéma interrégional du massif des Vosges préconise la mise en place d'espaces de discussion autour des retours d'expérience sur les enjeux communs du massif au sens large : bois mais aussi eau, densification en cœur de village ou transition écologique de ces villages. Or, cela ne vise qu'indirectement la multifonctionnalité des forêts alors que de nombreux acteurs de terrain nous ont confié ce besoin grandissant.

Ainsi, on trouve tout d'abord la stratégie filière forêt-bois de la Vallée de la Bruche ayant pour but, entre autres, de créer une instance de concertation entre de nombreux acteurs : l'ONF, les Communes forestières d'Alsace, Fibois, la Chambre d'agriculture d'Alsace, le CNPF, le réseau Natura 2000, des scientifiques et des associations.

De cet enjeu commun, les engagements sont de natures différentes. Certaines communes ou l'ONF rejoignent l'exemple de la Vallée de la Bruche car la création d'espaces de discussion et de concertation leur semble nécessaire pour garantir la multifonctionnalité des forêts. Ce type d'actions se recoupe en partie avec la tenue, au niveau régional, des Assises des Forêts et du Bois du Grand Est, dont les premières ont eu lieu en novembre 2021. Des services de l'État (DRAAF) nous ont confié leur intérêt pour cette initiative menée par Fibois avec l'association des Hommes et des Arbres.

D'autres acteurs mettent l'accent sur une véritable planification spatiale des usages en forêt. L'association des Hommes et des Arbres porte d'ailleurs l'idée de projets de territoire multifonctionnel pour la valorisation du bois et de la forêt, menés à l'échelle locale par des élus d'après un dialogue entre les citoyens, les propriétaires et les professionnels de la forêt. Pour sa part, le maire d'une commune forestière nous confiait attendre que l'Etat impose légalement la mise en place de plans locaux forestiers, avec l'idée que les communes se regroupent au niveau d'un PETR pour établir une stratégie forestière commune. À ce sujet, l'association des Communes forestières d'Alsace nous a aussi indiqué vouloir valoriser le SCoT comme document d'urbanisme capable d'organiser les usages en forêt et concilier tourisme, production de bois et préservation des écosystèmes.

Le graphe d'acteurs (voir figure 13) met en évidence un grand nombre et une diversité d'acteurs se disant concernés par la multifonctionnalité. Il met en avant la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche comme un acteur important de ce sujet car elle met en place ou prévoit de nombreuses actions pour répondre à cet enjeu. Ainsi, grâce à la Stratégie

Filière Bois qu'elle propose, elle rassemble notamment l'ONF, les communes forestières d'Alsace, mais aussi des associations et encore de nombreux acteurs du territoire.

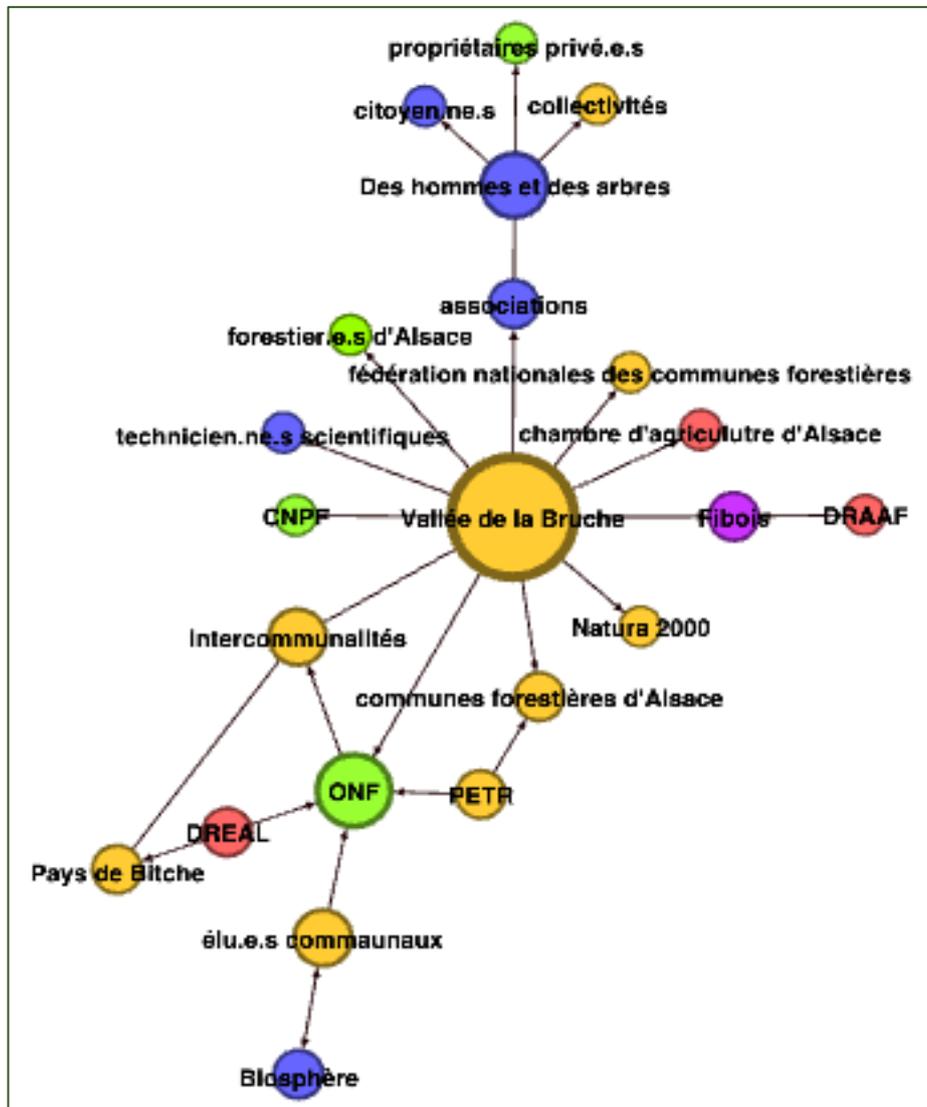


Figure 13. Les acteurs concernés par les actions pour le maintien d'une diversité d'usages en forêt

Toutes ces actions visant la concertation et la planification de la multifonctionnalité n'en sont pourtant qu'à leurs prémices voire sont encore programmés pour l'avenir. Les propositions sont souvent portées par des acteurs localisés au sud de notre périmètre d'étude, dans des espaces d'intérêts écologiques (réserve Man et Biosphère Moselle Sud, réseau Natura 2000 du Donon...), où le bois ne constitue donc pas uniquement une ressource économique.

En outre, la question de l'échelle de ce type d'actions n'est pas la même selon les acteurs. Si les Assises des Forêts et du Bois ont regroupé les professionnels du bois au niveau régional, d'autres parlent de l'échelle locale de manière vague, d'autres encore de l'échelle du pays (PETA, SCoT). Certaines intercommunalités comme la Vallée de la Bruche ont déjà commencé à agir. Enfin, l'ONF nous a signalé l'intérêt des comités de massif, cette fois-ci à une échelle infra-locale (villages), pour arrêter des plans de circulation ou assurer une cohabitation entre chasseurs et promeneurs.

La labellisation semble être un autre moyen pour pérenniser la multifonctionnalité des forêts. Dans cette logique, l'ONF a développé le label Forêt d'exception. Cette mise en valeur des forêts domaniales emblématiques permet à l'ONF de concentrer des moyens pour s'engager, entre autres, dans une gouvernance locale exemplaire et spécifique à chaque territoire. Un autre acteur nous a désigné l'expérimentation de l'ONF dans le pays de Bitche de placer 15 000 ha de forêt en « haute valeur environnementale », à défaut d'obtenir le label Forêt d'exception. Nous n'avons cependant pas retrouvé le cahier des charges de cette démarche et en quoi elle pouvait être gage de la multifonctionnalité.

En ce qui concerne les documents stratégiques, le schéma interrégional du Massif des Vosges propose un observatoire des placettes permanentes des PNR, permettant de mettre en lumière les multiples enjeux de la forêt (qualité et quantité de bois, indicateurs écologiques, pression de gibier). Le schéma mise aussi sur l'organisation de la circulation des grumiers, dans le cadre d'une réflexion globale sur les flux de transports dans la région, afin d'y concilier le tourisme. Ces pistes d'actions ne nous ont pas été signalées par les acteurs rencontrés comme de potentiels leviers pour tendre vers une meilleure multifonctionnalité des forêts.

Les actions pour renforcer les mesures déjà en place de naturalité

De façon intéressante, au regard des débats que cette notion suscite (présentés dans la partie 3), 17 actions sont indiquées lors de notre étude, 10 par les acteurs interviewés et 7 dans les documents de référence. Dans les 10 actions citées par les acteurs, on peut distinguer deux composantes de la naturalité : la première en faveur d'espaces et de processus peu ou pas contrôlés par les humains, la seconde pour créer et renforcer les continuités spatiales entre les espaces de forte protection.

Tableau 7. Les actions citées par les acteurs locaux en faveur d'une grande naturalité en forêt.

Type d'action	Nombre	Acteurs
Aires protégées	4	DREAL, PNR, Pays de Sarrebourg
Pratiques sylvicoles	2	ONF, Vallée de la Bruche
Connaissance	2	associations naturalistes
Faune (lynx)	2	OFB, CPEPESC
Paysages	1	Vallée de la Bruche

Ainsi, ce sont principalement des actions en faveur du renforcement des espaces de forte protection qui sont proposées. On constate un certain consensus pour développer les aires protégées, entre les acteurs rencontrés et les préconisations régionales. C'est une volonté portée au niveau régional par la DREAL avec une stratégie d'identification des aires protégées à l'échelle du Grand-Est. Le PNR des Vosges du Nord souhaite agrandir la réserve nationale des Tourbières. Cela fait écho avec le Schéma interrégional du Massif des Vosges qui suppose d'augmenter sensiblement la surface en protection naturaliste forte, en priorité la réserve au sein du PNR. Il y a en ce sens une certaine complémentarité entre les acteurs agissant chacun à leur échelle.

On s'aperçoit également que l'îlot de sénescence semble être la forme de naturalité en forêt la mieux acceptée (confirmant ce qui a été présenté en partie 3). Une orientation du Schéma interrégional du Massif des Vosges de renforcer et étendre un réseau d'îlots de

sénescence est ainsi reprise dans la stratégie filière Forêt-Bois de la Vallée de la Bruche ou par le Pays de Sarrebourg qui cherche lui aussi à créer de nouveaux îlots. Le PNR des Vosges du Nord mentionne les engagements pris avec l'ONF dans les forêts domaniales et communales. Inversement, les sanctuaires de nature spontanée que le PNR souhaite mettre en place dans chaque village du Parc ainsi que leur mise en réseau, n'a pas été mentionné par les acteurs rencontrés.

Certains acteurs s'intéressent aux continuités spatiales des espaces de naturalité. Comme cela a été présenté dans la partie 3, deux acteurs d'échelon supralocal l'évoquent, avec la possibilité d'augmenter la superficie des zones de forte protection et de constituer un maillage de ces zones au sein des forêts des Vosges du Nord. Cette possibilité suppose de dépasser les frontières administratives départementales (entre Moselle et Bas-Rhin), ce qui représente en soi une grande avancée pour les personnes rencontrées. Une attention particulière est portée par la DREAL quant à la fonctionnalité écologique de ces îlots. Cependant, aucun projet d'envergure autre qu'inter locale n'a été proposé. En revanche, les continuités temporelles – c'est-à-dire à la fois comment assurer la stabilité dans le temps de ces îlots, mais aussi comment tendre vers leur connexions – n'ont presque pas été évoquées lors de nos entretiens.

Par ailleurs, le Schéma interrégional du Massif des Vosges suggère d'étudier la faisabilité de zones de protection intégrale, par exemple dans le massif du Donon. Cette orientation n'a pas été reprise par les acteurs. La question de la localisation de ces zones de protection intégrale reste entière. Mis-à-part certains naturalistes, aucun acteur ne semblait enclin à un grand projet de pleine naturalité en forêt.

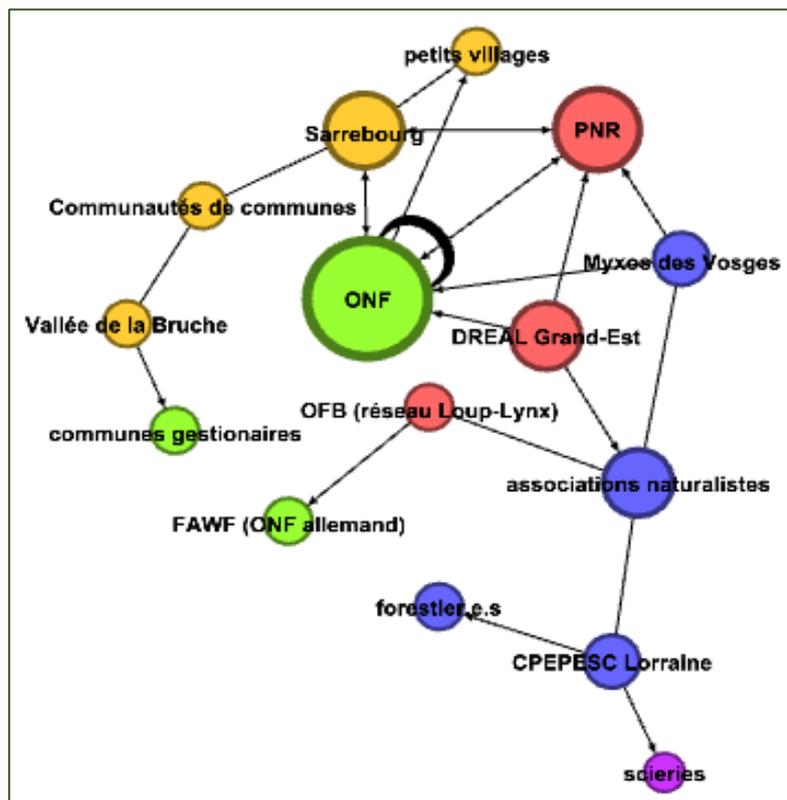


Figure 14. Les acteurs concernés par des actions en faveur d'une plus grande naturalité en forêt.

Le graphique fait ressortir le petit nombre d'acteurs finalement concernés par ce type d'actions, avec la place centrale de l'ONF, correspondant aux partenariats et aux projets en cours menés avec différents types d'acteurs, et celle des acteurs publics de niveau supra local

et régional. On remarque en revanche l'absence des acteurs privés, aussi bien associatifs (autre que naturalistes et environnementalistes) que de la filière forêt-bois, ce qui recoupe bien les clivages vus autour de l'acceptation d'une plus grande naturalité, dans la partie 3.

Un levier évoqué pour augmenter la naturalité en forêt est la modification des pratiques sylvicoles. L'ONF, dans sa recherche d'une fermeture de certaines voies, accès et chemins pour des raisons budgétaires, réfléchit à les anticiper et leur donner du sens, par exemple la diminution de la pression anthropique sur certaines parties de la forêt. Ce type d'action, qu'on pourrait qualifier de repli stratégique, rencontre une opposition forte des acteurs locaux : il faut le signaler absolument : les élus locaux y voient une nouvelle forme de désengagement de l'Etat alors que l'ONF porte l'obligation d'entretenir les routes d'une certaine largeur (2,5 mètres et plus).

Une autre suggestion provenant de l'ONF serait de changer le modèle économique dans lequel « *ce n'est plus le bois qui paye la forêt mais son couvert forestier* ». On entrerait alors dans une hypothèse de paiement pour les services écosystémiques que rend la forêt, inspirée par la ville de Grenoble.

On peut constater des approches différentes par les acteurs de terrain mobilisés sur des enjeux faunistiques. Le grand tétras mais surtout le lynx apparaissent comme des sujets fédérateurs. Ce dernier a suscité une coopération transfrontalière avec l'Allemagne et constitue un enjeu d'avenir important côté français : l'OFB est engagé au titre du partage de connaissance, tandis que le PNR des Vosges du Nord et la CPEPESC Lorraine le sont pour sa réintroduction et son suivi en tant que tel.

Enfin, on note que le partage de connaissances sur l'écologie des forêts est un enjeu qui fait consensus, que ce soit pour la DREAL ou pour les associations. Les données naturalistes sont déjà mises en réseau (ODENAT Alsace, LPO Alsace), et d'autres acteurs voudraient les enrichir d'autant plus (les myxomycètes pourraient par exemple devenir un bio indicateur du changement climatique sur certains milieux). Cependant, les données naturalistes sont parfois source de tensions : le choix d'utiliser l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) pour identifier de nouvelles aires protégées a pu être discuté par certains spécialistes.

Des actions de sensibilisation des élus aux enjeux de biodiversité en forêt ressortent des documents de planification et de notre semaine de terrain. Le Commissariat au massif suggère que chaque élu de chaque commune et au moins un technicien reçoivent dans les cinq prochaines années une formation sur les enjeux du changement climatique en montagne. Pour tenter d'influer sur les pratiques sylvicoles, on remarque aussi dans la Vallée de la Bruche, qu'on ne se cantonne pas à l'animation de son réseau Natura 2000, mais qu'il y a une volonté de former les propriétaires forestiers (communaux comme privés) et les exploitants à des pratiques plus respectueuses de la biodiversité.

Par ailleurs, on notera pour finir sur cette partie que le Schéma interrégional du Massif des Vosges souhaite que soient mis en place des plans « paysage, biodiversité et adaptation au changement climatique ». Cette approche des territoires par les paysages et qui intègre la biodiversité, n'a pourtant pas été évoquée lors de nos entretiens comme un levier d'action, à l'exception notable de la Vallée de la Bruche.

Actions en faveur d'un écotourisme

Ce volet d'actions est le plus nourri après celui pour la filière bois, avec 39 actions évoquées, dont 15 citées par les acteurs, pour 24 présentées dans les documents de référence. Les actions liées au tourisme sont très variées et brassent un ensemble de thématiques diverses

pour ré-imaginer le tourisme de demain dans les Vosges du Nord. Elle s'articulent ainsi autour de la mise en réseau des acteurs (15 actions), une stratégie touristique (10 actions), l'éducation (8 actions), la mise en patrimoine et la culture et la sensibilisation (3 actions chacune). Cependant, les acteurs locaux n'en citent qu'une partie (voir tableau 8), principalement celles limitant la pression des usages de loisir et la préservation des écosystèmes.

Tableau 8. Les actions citées en faveur d'un écotourisme et d'une éducation à la forêt.

Enjeu	Type d'action	Nombre	Acteurs
- Canaliser les pratiques de loisir et de tourisme qui font pression sur la forêt	Mise en réseau des structures d'accueil	6	PNR, Comité Régional Olympique Région Grand-Est communes du GR, associations spécialisées
	Education et formation de tous les publics et tous âges	4	ONF, UNESCO, réseau d'éducation à l'environnement et associations
- Eduquer à une coexistence avec les écosystèmes forestiers	Sensibilisation	3	ONF, sylvothérapeute, associations environnementales
	Labellisation et communication	2	Région Grand-Est et ONF
- Remplacer la vision utilitariste de la forêt par une approche sensible			

La thématique la plus souvent évoquée dans les documents stratégiques et dans les entretiens concerne les réseaux de tourisme. On comprend par là une forte volonté des acteurs de redessiner les réseaux existants de manière à les rendre davantage compatibles avec les autres activités (multifonctionnalité), mais également d'adapter les lieux d'accueil et cheminements aux enjeux climatiques et autres pressions subies par la forêt (fréquentation, énergies nécessaires pour les transports).

De nombreux acteurs évoquent en ce sens la nécessité de cartographier les territoires de tourisme pour mieux planifier les actions liées à son développement. Ainsi, le commissariat au Massif des Vosges du Nord souhaite couvrir l'ensemble du territoire des Vosges du Nord par des plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI) tandis que le PNR souhaite financer des attractions et services autour du GR53. De cette manière, ces actions contribueront à focaliser le développement sur les sites emblématiques et à éviter les sites les plus fragiles en forêt.

Cette mise en valeur du GR est reprise par le commissariat au Massif, qui souhaite s'appuyer sur cette zone précise pour relancer l'offre de services touristiques. L'identification des sites prioritaires et stratégiques permettent alors de proposer un ensemble d'infrastructures qui viendraient redynamiser l'ensemble du Massif. Sont notamment évoquées des nouvelles solutions pour l'accessibilité en transports durables (trottinettes et vélos électriques, navettes...), à laquelle le commissariat souhaite conditionner les subventions, des installations sportives, avec une signalétique permettant d'informer les visiteurs sur les enjeux de leurs activités. Par exemple, l'initiative prise par la communauté de communes du Pays de Bitche de mettre en place des « chemins d'excellence » grâce au concours du club vosgien, permettrait de répartir la fréquentation entre les Vosges du Sud et celles du Nord, actuellement moins fréquentées.

Ces actions tendent également à réduire l'artificialisation du territoire et l'extension urbaine provoquée toujours plus par le développement économique (ex : les petites villes de

demain). Afin de développer de manière durable leur réseau d'offres touristiques, les Vosges du Nord doivent donc déployer une concertation entre les acteurs locaux, mais aussi avec des spécialistes (associations, conseiller.e.s en urbanisme de montagne). L'ensemble de ces actions restant au stade d'orientations générales car elles peuvent être coûteuses à mettre en place, l'identification de financements tels que ceux de la banque des territoires s'avère essentielle pour supporter ces nouveaux aménagements. Les actions proposées par les acteurs du tourisme ont donc avant tout une dimension structurante du territoire. En cherchant à en améliorer la cartographie, elles tendent à optimiser les dynamiques touristiques et à réduire les pressions anthropiques sur la biodiversité.

La dichotomie entre les visions stratégiques régionales et les actions souhaitées par les acteurs localement (avec l'appui des relais régionaux comme la direction du tourisme de la région Grand Est) ressort bien du graphique du réseau d'acteurs (figure 15). De même, si cette thématique rassemble l'ensemble des acteurs (publics et privés, y compris de la filière bois) il ressort aussi une certaine spécialisation d'acteurs, collectivités et associations, sur une thématique d'action, celles de la canalisation des flux de fréquentation et celles d'éducation à la forêt, sans forcément que ces acteurs fonctionnent bien ensemble (la sylvothérapie peut par exemple être perçue de manière ironique et trop peu rationnelle par certains exploitant.e.s et gestionnaires). L'ambition d'un tourisme durable porté par le commissariat au massif des Vosges nécessite une synchronisation des forces pour y concourir.

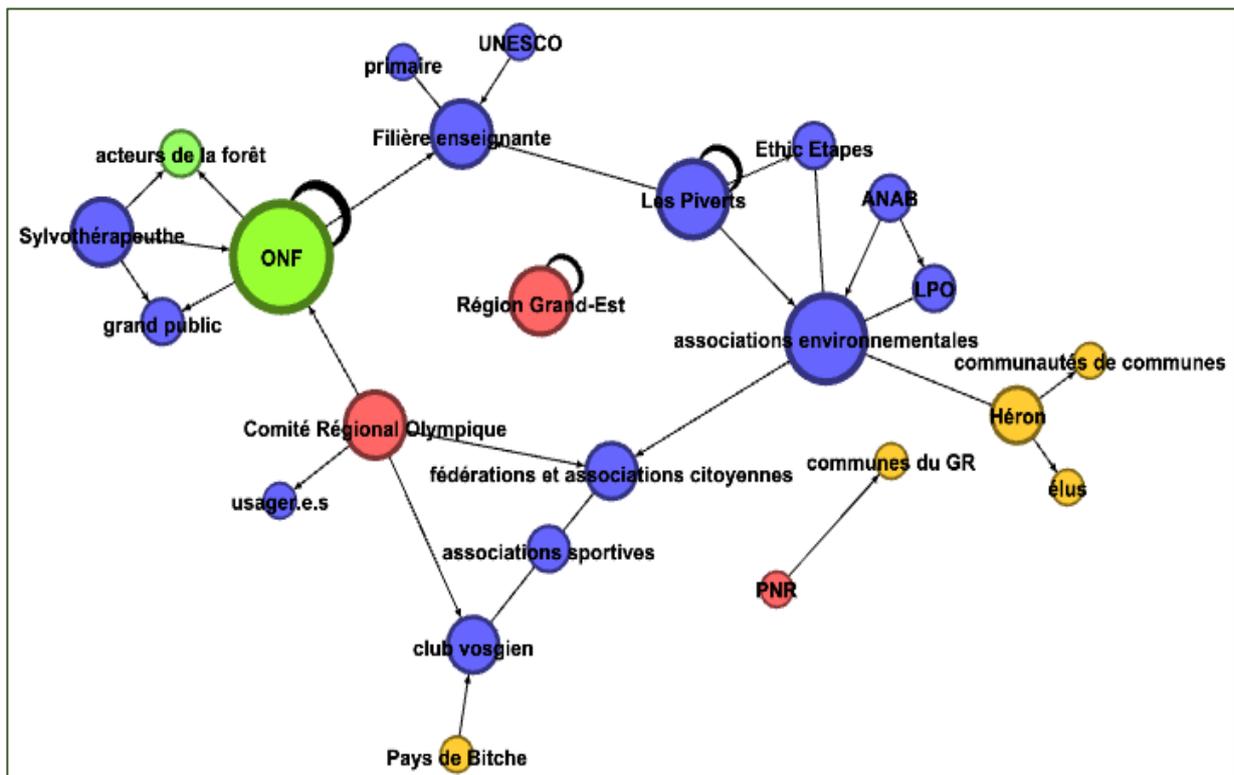


Figure 15. Les acteurs concernés par les actions en faveur d'un écotourisme et de pratiques mieux adaptées à la préservation des écosystèmes forestiers.

Souvent moins coûteuses à mettre en place, de nombreuses actions évoquées par les acteurs rencontrés et certains documents se focalisent sur l'offre éducative déployée dans les Vosges du Nord.

Dès le plus jeune âge, les enfants pourraient d'ores et déjà bénéficier d'initiatives telles que les « écoles de nature » ou les « écoles de montagne » dans l'ensemble du Massif. Certaines

actions sont déjà en cours, portées principalement par des associations vers les structures de l'enseignement. Ainsi, les Piverts concourent à dispenser des formations aux enseignant.e.s mais aussi aux corps d'inspection pour créer les « écoles du dehors ». En intégrant la naturalité aux parcours scolaires dès le plus jeune âge, ces associations, qui tendent à se structurer en réseau, permettent de sensibiliser les enfants. Ainsi, si les Vosges du Nord souhaitent infuser une vision globale de l'éducation durable comme en Suisse, celle-ci est déjà impulsée par l'ONF dans certaines communes.

Dans la même optique, le Commissariat souhaite assurer la continuité dans cette éducation en proposant des formations aux étudiant.e.s via des ateliers dont les thématiques s'inscriraient dans les orientations touristiques du massif. La Montagne de la Bresse semble de son côté être le lieu identifié pour dispenser des formations aux saisonniers qui assurent l'accueil des visiteur.se.s.

Cette éducation sensible par les associations s'effectue également à tout un ensemble de public plus âgés, notamment des publics éloignés de l'emploi, de manière à pouvoir les réintégrer durablement dans ce circuit. Parallèlement, le Commissariat souhaite développer d'autres formations destinées à la reconversion des entrepreneurs.

En faisant le pari d'une éducation qui intègre les enjeux de naturalité à tous les âges, ces actions dessinent les orientations futures qui seront prises par les décideur.se.s de demain.

Davantage tournée vers l'éducation immédiate des touristes, plusieurs actions de sensibilisation sont envisagées. En effet, de nombreux acteurs font le constat d'une anthropisation trop forte de la nature, qui aurait déconnecté les touristes et autres visiteurs de leur sensibilité à leur environnement.

Afin de répondre à cette crise du sensible, des acteurs, encore souvent associatifs ou des professionnels exerçant à leur compte (en sylvothérapie) souhaitent aussi accueillir davantage de public dans cette forêt et leur communiquer le respect de cet écosystème via une approche plus sensible. La sylvothérapie est par ailleurs déjà dispensée à certains gestionnaires de la forêt comme l'ONF, de manière à apporter plus de sobriété, de "raisonnable" dans leurs pratiques, avec le souhait de continuer à faire évoluer les mentalités en formant toujours un peu plus les différentes générations d'acteurs des forêts et de touristes de passage.

Les Piverts souhaitent également déployer leur public en étendant leur expertise d'éducation aux touristes et en formant un réseau d'associations aux orientations similaires pour fédérer ces actions et pourraient ainsi partager leurs projets avec le Héron ou l'ANAB. Ces associations précisent cependant nécessiter de fonds pour subvenir à ces formations pédagogiques tournées vers le sensible.

Ensuite, viennent des actions propres au patrimoine et à la culture des Vosges du Nord. Toujours orientée sur une approche sensible du territoire, le PNR des Vosges du Nord développe actuellement un observatoire photographique ainsi qu'une résidence sur le thème des paysages vosgiens. Ces actions contribuent ainsi à les faire connaître davantage grâce à leurs caractéristiques visuelles et sensorielles. Similairement, le Commissariat au Massif souhaite questionner la perception paysagère des usagers de la forêt à partir de ses sommets emblématiques.

Pour fixer cet élément identitaire et lui garantir tout le potentiel de changement des mentalités par l'attachement qu'il génère, le commissariat a également pour projet de mise en réseau et mise en valeur des sites existants grâce à des sites dédiés à la culture et au patrimoine local. Ainsi, le centre de Meisenthal, Baccarat ou St-Die sont particulièrement ciblés comme sites patrimoniaux à rénover et à ré-imaginer.

De cette manière, la mise en réseau des sites de passage évoquée dans la première partie des actions contribuera également à l'identification de sites dédiés à cette patrimonialisation.

Enfin, certaines actions évoquées concernent la stratégie touristique dans son ensemble, les orientations globales que les acteurs souhaitent mettre en place dans la forêt des Vosges du Nord.

Il y a une véritable volonté de la part du Commissariat d’orienter le tourisme du territoire vers du tourisme durable, notamment en ciblant encore une fois certains sites emblématiques et en jouant sur l’innovation. Cependant, comme il ne s’agit que d’une stratégie globale, celles-ci n’apparaissent quasi exclusivement que dans les documents d’orientation et ne sont encore qu’à l’étape de direction ou de volonté de la part des acteurs de la forêt.

Nombre des actions annoncées plus haut sont reprises dans cette stratégie globale, qui a pour l’instant identifié trois sites emblématiques pour la déployer. Beaucoup d’entre elles reprennent un objectif de labellisation du territoire dans une logique de visibilité, de communication plus forte, notamment en dehors du massif lui-même, de manière à attirer des touristes de l’ensemble du territoire national. Elles reprennent ici encore les orientations évoquées par des associations ou des partenaires qui souhaitent mettre en valeur certains sites, bien qu’elles n’évoquent pas de lien spécifique avec eux.

Aussi, le Commissariat, dans la même dynamique que l’ONF, souhaite développer ses supports de communication pour informer davantage les touristes de leurs activités respectives et renouer avec un public devenu méfiant quant à l’activité forestière. La création d’une plateforme en ligne serait ainsi une occasion de développer un support d’information quant aux services écosystémiques, à la multifonctionnalité que la forêt des Vosges du Nord rend et que l’ensemble des acteurs s’essaye à préserver.

Les actions en faveur de la filière forêt-bois

Les actions concernant la filière forêt-bois sont parmi les plus nombreuses, avec 39 actions, dont 16 citées par les acteurs rencontrés, et 23 indiquées dans les documents de référence. Parmi les actions proposées localement (voir tableau 9), on identifie 3 types d’actions qui répondent à différents enjeux pour la filière : des outils réglementaires et financiers pour améliorer la gestion forestière au quotidien, la valorisation de la filière bois et les innovations pour répondre à la crise de la seconde transformation, et l’adaptation des pratiques forestières pour répondre aux dynamiques forestières en situation d’incertitude.

Tableau 9. Les actions citées en faveur de la filière bois

Enjeu	Type d’action	Nombre	Acteurs
Amélioration de la gestion au quotidien	Outils réglementaires et financiers	4	Fibois Alsace, SIAT, ONF, PNR
Crise de la 1ère et de la 2ème transformation	Valorisation de la filière locale et innovation	5	PNR, ONF, SIAT, SILVA, Scierie et caisserie de Steinbourg
Dynamiques forestières en situation d’incertitudes (Dérèglement climatique, sécheresse, scolyte)	Adaptation des pratiques forestières	7	Interco Vallée de la Bruche, Association forestière des VdN, CC Pays de Bitche, Comité Natura 2000 du Donon, propriétaire privé, ONF

Les premières actions concernent une amélioration de la gestion forestière quotidienne, avec des actions déjà mises en place et leur développement.

Dans un contexte de manque de financement pour les infrastructures, FIBOIS, avec les entreprises et communes forestières, a lancé un Plan Rebond qui complète le plan de Relance pour des projets plus petits. Les crédits carbone aux entreprises, sont aussi présentés comme des alternatives au financement en déclin de l’État (ONF). Au niveau régional, la création d’un Fonds privé d’aide au reboisement et d’aide à la plantation est attendu pour permettre la reconstitution forestière des petits propriétaires. Ce fonds sera financé par les industriels et les

exploitants à 50% (SIAT, les scieurs, les coopératives, les gestionnaires). La Stratégie filière forêt bois Vallée de la Bruche, quant à elle, est d'accompagner les propriétaires dans les procédures d'aménagement foncier (AFAF, ECIF) et d'augmenter la taille des propriétés forestières (Interco) par une procédure d'acquisition des biens vacants et sans maîtres.

Dans cette même logique de soutien à la filière, le Schéma interrégional du Massif des Vosges prévoit la mise en réseau des artisans et la mobilisation des écoles d'architecture (dispositif Mut'Archi). Le Schéma interrégional du Massif des Vosges propose également d'accompagner les propriétaires forestiers privés et publics pour une gestion sylvicole durable adaptée à la région avec une modification des plans de gestion et une aide financière. L'objectif est la régénération naturelle avec des essences mélangées plus résilientes aux risques feu ou tempête. Il ambitionne également de généraliser les réglementations de boisement-défrichement dans les communes et veiller à leur bonne intégration dans les documents d'urbanisme. Dans les directions du PRFB on retrouve aussi un accent fait sur le soutien aux entreprises de travaux forestiers (avec la Région Grand Est et l'interprofession), mais aussi l'ambition de développer la contractualisation (avec l'ONF et le CRPF Grand Est) ; de développer et rationaliser le recours aux documents de gestion durable en forêt privée (avec le CRPF Grand Est et la Chambre régionale d'Agriculture) ; et de s'assurer de l'efficacité des outils réglementaires existants et développer des axes d'harmonisation régionale (avec la DRAAF Grand Est).

Le deuxième volet comprend essentiellement des attentes d'action, ou leur mise en place en réponse à la crise de la première et de la deuxième transformation dans les Vosges du Nord.

Dans le contexte de crise de la première et de la deuxième transformation dans les Vosges du Nord, les acteurs attendent en premier lieu une consolidation de la première transformation (cf. SIAT) afin d'assurer la survie des entreprises du territoire, et des emplois sous-jacents. En revanche, certains acteurs ont mis l'accent sur le fait que la résilience économique devra être assurée en ne concentrant pas toute l'activité de la filière dans un ou deux gros établissements.

Une revalorisation des ressources locales est également attendue, notamment par l'investissement en R&D pour mieux utiliser la ressource. Le travail serait autant à faire sur la forêt que sur le matériau bois. La Stratégie filière forêt bois de la Vallée de la Bruche projette en ce sens de mettre en place une politique d'utilisation du matériau bois dans la construction (Interco) en recensant les projets communaux et intercommunaux, en sensibilisant la maîtrise d'ouvrage publique et en renforçant l'usage du bois dans les opérations d'amélioration de l'habitat. De même, la Charte forestière du territoire des Vosges du Nord ambitionne de mieux vendre les bois et de répondre à l'approvisionnement des entreprises de transformation du bois local (SYCOPARC avec ONF, COSYLVAL, Coopérative Forêts & Bois de l'Est, Pro Silva, Agroparistech) ; de réaliser des audits personnalisés des entreprises pour les accompagner dans leurs innovations ; d'optimiser leur fonctionnement actuel (Synbol avec FIBOIS Grand Est) ; et de réaliser des études d'Assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage sur la réalisation de projets pilotes en construction en bois local (SYCOPARC avec Fibois Grand Est, COFOR Grand Est, Haguenau - Forêt d'Exception® : ONF et Ville de Haguenau).

Dans la même optique, le PRFB (avec la Région Grand Est) affirme l'ambition d'inscrire la filière dans l'usine du futur en revalorisant la filière bois, en développant la deuxième transformation (le PNR des Vosges du Nord avec ONF, Dreal et Pro Silva), en stimulant l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation du bâti (avec la DREAL Grand Est), et en favorisant les débouchés en bois énergie dans le respect de la hiérarchie des usages (avec la Cellule Biomasse Grand Est sous l'égide du SGARE). Dans l'optique d'assurer la pérennité du tissu industriel (avec l'Interprofession FIBOIS Grand Est en lien avec les outils de la Région), le PRFB prévoit, par exemple, des réunions inter parc sur la valorisation des ressources

et de la filière bois avec les menuisiers locaux et les architectes du bois, pour développer des produits issus de la seconde et de la troisième transformation (huttes faites en hêtre pour les activités de pleine nature mais aussi pour accueillir du public, des meubles en hêtre, ...). En outre, les chaudières collectives en plaquette devraient être mises en place dans le Pays de Sarrebourg bien qu'elles apparaissent sujettes à des conflits d'usage.

Le schéma interrégional du Massif des Vosges prône de produire et consommer autrement en développant des nouveaux types d'habitats avec des produits de montagne de qualité, le travail du bois, les matériaux locaux, la modernisation des hébergements de tourisme et la réhabilitation des habitats anciens et patrimoniaux avec la filière locale/biosourcée (troisième transformation). Une de ses directions est de mettre l'accent sur la sobriété énergétique par la rénovation d'une part (mise en place des programmes pour l'isolation) et par le développement de l'économie circulaire d'autre part (mise en réseau des entreprises et collectivités, structuration des pratiques de réemploi des matériaux). Le Schéma prévoit de soutenir des actions de formations aux artisans et entrepreneurs notamment en soutien aux filières locales bois et aux autres produits biosourcés (avec les programmes nationaux de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, de la région à travers CLIMAXION et de l'Agence nationale de l'habitat).

Ainsi pour répondre à la crise de la première et de la deuxième transformation dans les Vosges du Nord, la relocalisation de la filière bois est évoquée par les acteurs à travers la consolidation de la filière, et la valorisation des ressources locales, notamment en développant des marchés de niche.

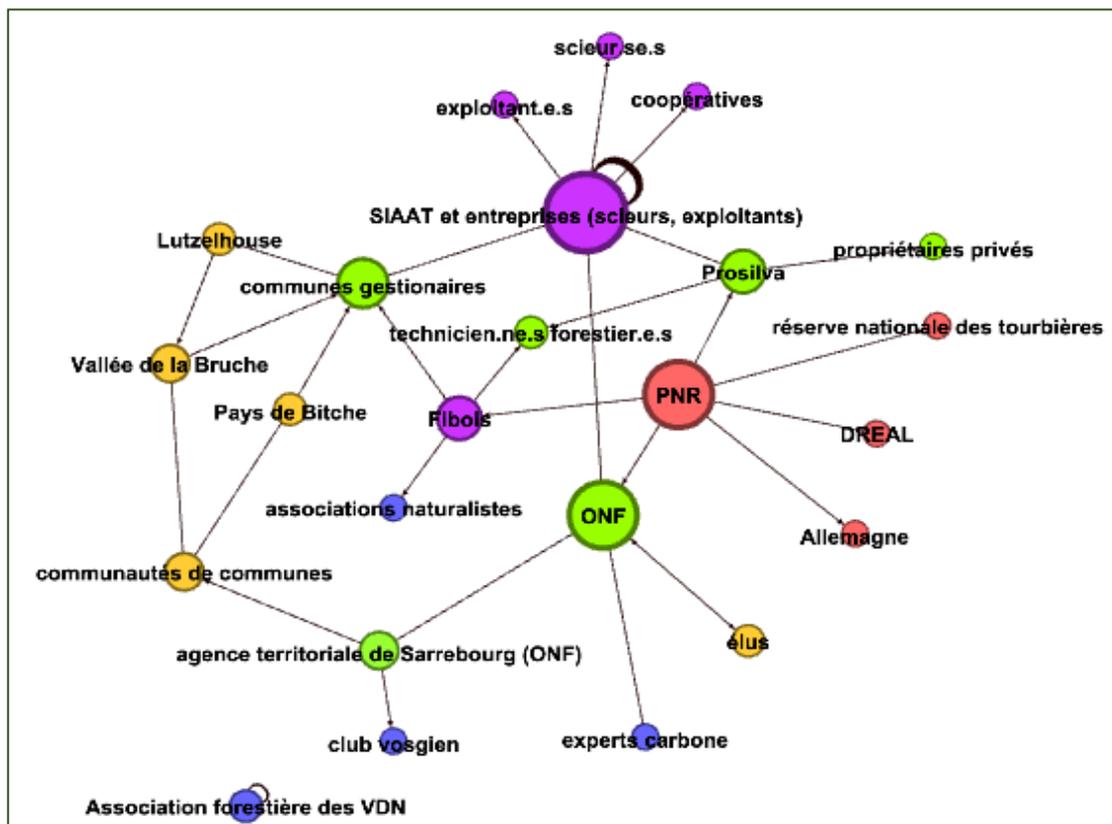


Figure 16. Les acteurs concernés par les actions en faveur de la filière forêt-bois

Le schéma d'acteurs fait ressortir un nombre important d'acteurs portant ou attendant des actions en faveur de la filière forêt-bois, mais sans véritable collectif d'acteurs, avec une atomisation autant spatiale que thématique. D'autre part on ne voit pas de lien entre les acteurs locaux et les acteurs porteurs d'une commande publique, autre que les collectivités locales,

alors que les actions attendues sont d'abord des soutiens réglementaires et financiers, à côté de l'organisation de la filière de la production de bois jusqu'au consommateur final.

Ce qui ressort unanimement dans les entretiens c'est l'incertitude sur le devenir des forêts ; en cause le dérèglement climatique, le dépérissement, et les scolytes. Les actions les plus citées et les plus discutées concernent effectivement l'adaptation des pratiques forestières, en particulier les plantations de nouvelles essences. Il faut noter que ces initiatives sont au stade de l'expérimentation, et parfois controversées du fait de l'importation d'espèces exotiques dont on ne connaît pas les impacts à long terme.

Malgré tout, une mutation des pratiques forestières est attendue par les acteurs du territoire. Parmi les actions voulues par les acteurs, des points de vue diamétralement opposés se font face. En effet, la mise en place d'une forêt homogène apparaît comme la meilleure option pour certaines entreprises (cf. SIAT), tandis que les gestionnaires forestiers privilégient une adaptation du choix des essences, la diversification des espèces, et la remise en question de la logique productiviste de l'ONF (CCVB avec les communes ayant la gestion, l'ONF et FIBOIS). Il faut souligner que les expérimentations avec des essences exotiques (FIBOIS) peuvent créer des tensions avec les associations naturalistes. La Communauté de communes du Pays de Bitche projette également la plantation de nouvelles essences "moins fragiles" pour remplacer la forêt qui dépérit. L'autre type d'expérimentation promu par le groupe de gestionnaires et de techniciens de la forêt (Prosilva) est une approche de gestion forestière à couvert continu pour préserver les sols. Plus spécifiquement et localement des actions sont menées en réponse aux crises de scolytes. L'association forestière des Vosges du Nord déploie des actions de vidange des bois malades et d'aide à la replantation. Tandis que la commune de Lutzelhouse emploie directement des bûcherons ce qui lui permet de réagir très rapidement pour des arbres malades. Le Syndicat mixte sur l'ensemble de l'Alsace emploie 180 bûcherons.

Afin d'accompagner un renouvellement durable de la forêt en prenant en compte le réchauffement climatique, la mutation des pratiques semble passer par l'expérimentation, l'accompagnement et par des temps de formation et de sensibilisation des jeunes et futurs forestiers à la naturalité (réserve de biosphère, ONF et élus). En ce sens, le Schéma interrégional du Massif des Vosges prévoit de suivre, et d'accompagner les essais réalisés par les organismes publics et privés (CRPF, ONF) dans la définition des prochaines orientations de reboisement ou de pratiques sylvicoles à la suite des crises sanitaires connues (le Commissariat au massif avec ONF et CNPF). La Stratégie filière forêt bois de la Vallée de la Bruche, quant à elle, prévoit d'informer et d'aider les propriétaires dans le montage des dossiers d'aides au repeuplement (Intercommunalités).

Conclusion

Avec l'ambition de départ de ce travail d'un diagnostic renouvelé des forêts des Vosges du Nord, l'ensemble des paroles recueillies auprès des 49 acteurs rencontrés témoigne d'une grande souffrance des forêts, mais pour autant renvoie moins à une crise qu'au constat d'écosystèmes forestiers en transformation, engendrant cependant une perte de services écosystémiques et une urgence à revoir les modes d'usage et de gestion de ces forêts.

Si l'état de lieux n'est pas unanime, en revanche les propos s'accordent sur les difficultés : des services de régulation moins performants, la nécessaire régulation de la fréquentation de loisir, du déséquilibre sylvo-cynégétique et un manque de communication entre les acteurs et usagers des forêts.

L'analyse des atteintes perçues aux qualités des forêts et aux services rendus fait apparaître des clivages entre une multifonctionnalité que certains souhaitent restreindre, avant tout spatialement (sur une spécialisation des usages entre production, environnement et loisir), là où un plus grand nombre d'acteurs souhaitent la mise en place d'instances de dialogue entre tous les usagers de la forêt pour maintenir un partage. Ces débats se retrouvent dans les possibilités d'une extension des zones de forte protection, les îlots de sénescence sur de petites portions ne suscitant pas d'opposition, alors qu'une mise en protection d'une très grande superficie suscite un rejet total. Pour autant, de nombreux acteurs s'accordent sur la nécessité de laisser faire les écosystèmes forestiers, face aux incertitudes climatiques et économiques, d'augmenter les superficies en protection forte et d'expérimenter des connexions écologiques entre les périmètres en protection forte. Alors que pour certains acteurs multifonctionnalité et naturalité semblent s'opposer, pour d'autres la naturalité via des petits espaces en libre évolution telle que les îlots pourrait s'intégrer dans une approche multifonctionnelle de la forêt.

Dans ce contexte d'une forte incertitude sur l'ampleur des changements, la difficulté principale pour les acteurs semble de s'accorder sur les priorités à donner aux forêts, alors que l'État ne semble pas être en mesure d'apporter des directions à leur nécessaire transformation.

La seconde ambition de ce travail visait à identifier les actions proposées lors des entretiens en réponse aux problèmes identifiés en première partie, et leur capacité à faire projet commun dans les territoires. De nombreuses actions sont déjà engagées par les acteurs, plus ou moins engageantes et mobilisantes.

Concernant le dépérissement des forêts et la perte des paysages forestiers actuels, les actions proposées relèvent de l'éducation et de la sensibilisation, voire d'une mise en patrimoine des forêts, bien que celle-ci semble avant tout répondre à un enjeu touristique et moins d'activer un changement des mentalités. Ces actions sont aujourd'hui au stade d'expérimentation ou peu structurées ; avant tout des actions de long terme, elles engagent peu de réponses pratiques au dépérissement des forêts.

Pour ce qui est des conflits d'usage liés à la régulation du gibier, les actions évoquées en entretien restent des actions que l'on pourrait appeler « de niche », réservées à la participation des spécialistes. Bien que cet enjeu ait été un des plus évoqués en entretien, il ne mobilise ou ne mobiliserait que peu d'acteurs dans les faits.

La filière forêt-bois semble se structurer autour d'actions de recherches d'essences durables mais pour ce qui concerne la 2^e transformation, elle continue d'offrir peu de débouchés localement, les actions se limitant à obtenir un soutien d'une commande publique locale.

Face aux manques de connaissances et de concertation sur les enjeux et les régulations des usages constatés dans les forêts, de nombreuses actions sont envisagées en vue de changer les approches classiques d'usage et d'aménagement des forêts. C'est ici que les acteurs semblent se rejoindre autour de la préservation d'une véritable multifonctionnalité, soit en proposant la création d'instance de concertation regroupant tous les usagers à l'échelon local, soit par une planification spatiale des usages en forêt intégrée dans les documents d'urbanisme locaux.

La régulation de la pression touristique fait aussi consensus, en proposant une régulation des flux ; toutefois la mise en réseau des structures existantes semble davantage répondre aux conflits d'usage qu'aux pressions de ces activités sur les services écosystémiques rendus par les forêts.

Concernant l'ambition d'étendre les forêts et leur degré de protection, les envies de collaboration transfrontalière semblent bridées par une certaine défiance vis-à-vis de l'Allemagne, dont l'exploitation forestière est vue comme concurrente plutôt que complémentaire de celle de la France. De plus, la coordination, si elle est envisagée, n'est pas aboutie : elle nécessite davantage d'investissements, ce qui semble être les points sur lesquels agir, surtout si l'on souhaite construire le maillage régional des connectivités écologiques.

Les envies d'agir sont donc très présentes, à travers les actions déjà mises en place ou souhaitées. Les échelles locales sont celles mises en avant comme pertinentes pour agir ensemble face aux difficultés à résoudre, aussi bien par les acteurs locaux que les acteurs régionaux portant l'animation des territoires. Les actions pour les forêts sont attendues dans le cadre d'un projet de territoire. Le défi reste de les articuler à une échelle régionale.

Bibliographie

Littérature scientifique et opérationnelle

Bernard Benoit, 2006. La gestion locale des forêts à l'épreuve du tétras : Un indicateur comme solution de coordination (enquête). *Terrains & travaux*, 11, 140-158. <https://doi.org/10.3917/tt.011.0140>

Barthod Christian, 2015, a. La multifonctionnalité des forêts entre discours et pratiques : illusion ou réalité à assumer ? *Revue forestière française*, t. LXVII, n° 4, 2015, p. 293-319.

Christian Barthod, 2015, b. Redécouvrir Gifford Pinchot (1865-1946). *Revue Forestière Française*, Vol.67, N°1, pp. 53-75

Brédif Hervé, Bailly Alain, Valenzisi Marc, Arnould Pierre, Calugaru Corina, Nougarède Olivier, 2008. *Contribution à l'élaboration d'une approche stratégique de la multifonctionnalité des forêts : synthèse et recommandations*.

Buttoud Gérard, 1984. *L'État forestier*. Thèse d'État, Faculté des lettres et sciences humaines, Nancy.

De Morogues Francis, Florentin Georges-Henri, Moncheaux Philippe, Bailly Alain et Cacot Emmanuel, 2015. *Du coût de la multifonctionnalité et de la réglementation en forêt... à une forêt pour l'homme*. Agrosparitech.

Fouqueray T., Charpentier A., Trommetter M., Frascaria-Lacoste Nathalie, 2018. Is Adaptation to Climate Change Threatening Forest Biodiversity? A Comparative and Interdisciplinary Study Case of Two French Forests, in *Handbook of Climate Change and Biodiversity*, 337-334. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-98681-4>

Gueté Adrien, Carruthers-Jones Jonathan, Godet Laurent and Marc Robin, 2018. Naturalité : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature, *Cybergeo: European Journal of Geography [Online], Environment, Nature, Landscape*, document 856, Online since 30 May 2018, connection on 25 March 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/29140> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.29140>

Larrère Raphaël, 2002. *Les fonctions sociales de la forêt. Ingénieries eau-agriculture-territoires*, Lavoisier, IRSTEA, CEMAGREF, 63-69. {hal-02580703}

Latour Bruno, 1999. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 382 p.

Locquet Alexandra and Stéphane Héritier, 2020. Interrogation autour de la nature et du sauvage à propos de l'établissement de *wilderness areas* en Europe. *Cybergeo: European Journal of Geography [Online], Environment, Nature, Landscape*, document 946, Online since 11 June 2020

Marage Damien, 2020. Vivre de paysage dans le Morvan ou l'impensé de la gestion forestière morvandelle. *Projets de paysage [Online]*, 22 | 2020, Online since 21 July 2020,

Rapports et revues professionnels

Cattelot, Anne Laure, juillet 2020. *La forêt et la filière bois à la croisée des chemins : l'arbre des possibles*. Rapport à l'Assemblée nationale, 224 pages.

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, "Une nouvelle reconnaissance internationale pour le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord !", Communiqué de presse, La Petite Pierre, le 7 décembre 2018

ONF, décembre 2019. Le marché du bois, *lettre de conjoncture économique* n°2 (4 pages).

ONF, janvier février 2021. Le marché du bois, *lettre de conjoncture économique* n°5 (4 pages).
FCBA, 2020. *Memento*. 48 pages.
Revue H&B n°6, mars 2021, *Spécial forêt et biodiversité*.

Documents de planification

Agence nationale de la cohésion des territoires, 10 septembre 2020. *Actualisation du schéma interrégional du massif des Vosges – extrait du document de travail concernant la forêt et le bois*, 12 pages.

Agence nationale de la cohésion des territoires, 10 septembre 2020. *Actualisation du schéma interrégional du massif des Vosges – partie tourisme*, 8 pages.

Agence nationale de la cohésion des territoires, 10 septembre 2020. *Actualisation du schéma interrégional du massif des Vosges – partie attractivité*, 16 pages.

Commission Européenne, *Une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts pour 2030*, 2021, 32 pages.

Communauté de communes du Pays de Bitche, 2019. *Plan local d'urbanisme*.

Communauté de communes de la vallée de la Bruche, 2015. *Les sites Natura 2000 sur le Massif du Donon, Comprendre le document d'objectifs*. 36 pages.

Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, 2021. *Hummus 1. Stratégie filière forêt-bois*, 88 pages.

Conseil régional Grand Est, 2020. *La stratégie régionale pour la biodiversité de la région Grand Est 2020-2027*.

Conseil régional Grand Est, 2019. *Évaluation environnementale du Programme régional de la forêt et du bois de la région Grand Est 2018-2027*.

Conseil régional Grand-Est, 2019. *Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires*.

Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est, 2020. *Les pratiquants de « sports de nature – été » du Massif des Vosges*, 24 pages.

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages. Les ateliers des territoires 2016-2017. *Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique*.

DRAAF Grand Est, 2018. *Le programme régional Forêt-Bois Grand Est 2018-2027*.

Fibois Grand Est. 2019. *Programme régional de la forêt et du bois de la région Grand Est 2018-2027* (Projet – Version du 29 mars 2019 soumise à participation du public).

Ministère de la Transition Écologique, *Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030*, 2020.

Parc naturel régional des Vosges du Nord. *Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord* (Projet de territoire horizon 2025). (s. d.).

Parc naturel régional des Vosges du Nord, 2018. *Charte forestière de territoire des Vosges du Nord. Terres de Hêtre*.

PETR Alsace du Nord, 2019. *Schéma de cohérence territoriale*.

Préfecture de région Grand Est, 2016. *Le schéma interrégional de massif des Vosges du Nord à horizon 2020*. 161 pages

Préfecture de région Grand Est, 2015. *Convention interrégionale du massif des Vosges du nord 2015 – 2020*, 91 pages.

Territoire des "4S", 2017. *Contribution au SRADDET*.

Syndicat mixte du Pays de Sarreguemines, 2014. *Schéma de cohérence territoriale*.

Annexes

Annexe 1 Liste des personnes rencontrées

Conseil régional Grand Est, Direction de la Transition énergétique, écologique et de l'environnement

Région Grand Est (cheffe de projet de la direction tourisme) et agence régionale du Tourisme (cheffe de projet tourisme durable)

DRAAF Grand Est (Chef du Service Régional de la Forêt et du Bois)

DREAL Grand Est

DDT Bas-Rhin

OFB (Réseau Loup-Lynx)

PNR des Vosges du Nord (Directrice)

PNR des Vosges du Nord (président)

PNR des Vosges du Nord (chargé de mission protection de la nature)

PNR des Vosges du Nord (Chargé de mission architecture et gestion des espaces urbains)

PNR des Vosges du Nord chargé charte forestière

Mairie de Lutzelhouse (maire),

Communauté de commune Vallée de la Bruche (Vice président)

Comité Natura 2000 du Donon (Président)

Mairie d'Eguelshardt (2ème adjoint)

Intercommunalité de la Vallée de la Bruche

Pays de Bitche (élue)

Communauté de Commune Pays de Bitche (responsable développement économique)

Réserve de Biosphère Moselle du Sud, chargé de mission

Mairie de Walscheid

Association forestière des Vosges du Nord

Chambres d'agriculture de Moselle et d'Alsace

ONF Directeur – direction territoriale de Sarrebourg

Scierie et caisserie de Steinbourg

Fibois Alsace

Groupe SIAT

Propriétaire privé et exploitation bois

Hunsinger SA

Communes forestières d'Alsace (président)

SILVA

INRAE chercheur forêt

Comité Régional Olympique sport de nature

Parc d'attraction Tepacap Bitch

Chemin des cimes

Club Vosgiens de Saverne

Gîte d'accueil, propriétaire du gîte

ANAB Association Nature Alsace Bossue

Association environnementale Héron

Association les Piverts (coordinatrice)

LPO Alsace (président)

Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des
Chiroptères de Lorraine (présidente)
Myxos des vosges
Sylvothérapeute
Chemin des cimes
Club Vosgiens de Saverne
Des hommes et des arbres
Fédération de chasse du bas-Rhin
GGC du Donon vallée de la Bruche

Annexe 2 Grille d'entretien

	Thèmes	Questions (question ouverte, générale + questions de relance)
1	Présentation de l'acteur → Parlez nous de vous : comme personne vivant, habitant dans le territoire	<p><i>Ne pas oublier de bien se renseigner en amont sur l'acteur ! Nom, fonction, enjeux liés à son organisme, positionnement, etc.</i></p> <p>Autorisation : Acceptez-vous d'être enregistré ? Les réponses seront utilisées de façon anonyme.</p> <p>Pouvez-vous nous présenter qui vous êtes, en quoi consiste votre activité ? (<i>Relancer sur la structure ou collectivité si elle n'est pas présentée</i> → Est-ce que vous pouvez présenter votre structure)</p> <p>Parcours → Est-ce que vous êtes natif de la région ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Si pas natif, depuis combien de temps êtes-vous dans la région (activité + résidence) ● Pourquoi êtes-vous venu (travail, habitation), comptez-vous rester ? ● Où habitez-vous aujourd'hui ? Et depuis quand ?
2	Rôle / Insertion dans le territoire	<p>Attachement au territoire → À quels éléments de votre cadre de vie, milieu de vie, de travail, êtes-vous attaché ?</p> <p>Recherche du périmètre de référence de l'acteur → Quel est le territoire qui fait sens pour vous, à partir de quelles considérations ? (<i>selon le lieu où l'entretien est fait, relancer sur PNR des Vosges / Pays de Sarrebourg / Massif du Donon, si ce n'est pas évoqué spontanément par la personne interrogée ; a contrario, relancer au-delà de ces territoires, élargir le propos</i>)</p> <p>Si l'acteur bloque : Quel est votre périmètre d'action, celui de votre structure, et en tant qu'habitant quel est votre espace de vie / périmètre ?</p> <p>(Selon vous) Quelle est votre place et le rôle que vous estimez jouer dans ce territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Question optionnelle</i> : Comment votre organisation s'intègre-t-elle dans la dynamique territoriale ?
3	La forêt dans le territoire/projet de territoire Réponses attendues Rôle, atouts, principaux acteurs	<p>Quelles sont les CARACTERISTIQUES de cette forêt ?</p> <p><i>Laisser l'acteur s'exprimer (noter l'ordre dans lequel il mentionne les atouts selon lui et le questionner dessus). Si besoin rebondir en lui demandant s'il est sensible à d'autres thématiques cf. liste (sans forcément les nommer). Voir en quoi cela en fait des atouts</i></p> <p>Quel rôle la forêt joue-t-elle dans votre territoire ?</p> <p><i>La liste ci-dessous sert de pense-bête, cela ne veut pas dire que toutes ces thématiques doivent obligatoirement être évoquées ! L'absence de mention est en soi révélatrice.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Multifonctionnalité de la forêt → <i>services écosystémiques, services économiques</i> ; sortir la vision de la forêt d'une seule logique de filière ● Mode de gestion ? <i>Exploitation forestière</i> ● Ressource économique → <i>filiale bois/énergie, tourisme, etc.</i> ● Biodiversité ? <i>Naturalité ?</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Espèces remarquables ? → <i>lynx, grand tétras, loup, autre ?</i> ○ Réservoir de biodiversité ● Lieu de loisir : <i>randonnée, champignons, accrobranche, chasse, vélo, terrain de jeux, etc.</i> ● Beauté → <i>paysages</i> ● Bien-être ● Moyen pour atténuer les effets du changement climatique : <i>capture carbone, lutte érosion sols</i> ● Patrimoine <p>Quels sont les principaux acteurs / gestionnaires de la forêt selon vous ? → est-ce qu'il y a des individus qui vous semble être des acteurs clés ?</p>

<p>4 Etat des lieux de la forêt L'avis de l'acteur - Construction du diagnostic Réponses attendues : Enjeux, opportunités, limites, menaces, atouts</p>	<p>Il existe beaucoup de documents qui font un diagnostic de la forêt et de ses difficultés : Est-ce que la forêt est en "bon état" / "bonne santé" ? Et qu'est-ce que pour vous est une forêt en "bon état / bonne santé" ? A l'inverse en quoi est-ce y a problème pour vous ? Quelles sont les difficultés majeures/menaces selon vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Est-ce qu'elles sont toutes aussi importantes (<i>priorisation</i>) ? ● Dans quelle mesure ces difficultés portent-elles atteinte de façon irréversible aux qualités du massif forestier et au territoire dans son ensemble ? (<i>lien à faire avec les atouts de la forêt précédemment évoqués par l'acteur</i>) <p><i>Lister tous les problèmes afin de relancer les acteurs s'ils ne parlent pas spontanément d'un aspect de la crise. Exemples d'enjeux / questions de relance :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dégradation / dépérissement de la forêt : niveau qualitatif / quantitatif <ul style="list-style-type: none"> ○ Croissance exponentielle de la population de cervidés et sangliers ○ Scolyte ○ Sécheresse ○ Tassement des sols ● Avez-vous constaté des impacts du changement climatique sur le territoire ? → risque d'incendie + stress hydrique ; enjeu de transition écologique ● Ecosystème : capacité d'adaptation des espèces ; enjeu d'avoir 30% d'espaces protégés dont 10% en haute protection ; enjeu de réintroduction des grands prédateurs ● Enjeux économiques : Potentiel socio-économique + innovation de la forêt <ul style="list-style-type: none"> ○ Tourisme / attractivité de la région ressource éco : surfréquentation de la forêt ; relations résidents / non-résidents ○ Filière bois : dépendance vis-à-vis du marché extérieur (Chine, filière ameublement) + dépendance financière au dollar ; recours à une main d'oeuvre étrangère <ul style="list-style-type: none"> → gestion durable de la ressource bois → employeur majeur de la région → concilier la demande grandissante pour le bois en tant que matériau décarboné (énergie, isolation, construction) VS imaginaire défavorable à l'exploitation du bois ● Difficultés pour concilier la multifonctionnalité de la forêt ● Enjeu de peuplement = vivre dans la forêt ; surpeuplement et/ou morcellement du territoire ; dépeuplement / baisse croissance démographique. ● Coût de l'assurance des parties de la forêt ouvertes au public (ONF) <p><i>ATTENTION : Laisser l'acteur libre d'utiliser le mot "crise" ou non (ne pas l'orienter pour ne pas biaiser l'entretien) ; si pas évoqué tel quel, lui demander → Au vu de votre diagnostic, est-ce que vous parleriez de crise de la forêt / est-ce que la forêt est en crise selon vous ? Laquelle ?</i></p> <p>Au terme de cette analyse, quel est pour vous le problème des problèmes ?</p> <p>Est ce que vous pensez que ce diagnostic est partagé par d'autres personnes ? Par qui ? Sur quel point ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Quand les acteurs établissent un diagnostic, est-ce que cela permet bien de répondre à tous les enjeux liés à la forêt ?</i> <p><i>Bien identifier les arguments / preuves apporté.e.s par l'acteur pour répondre à nos questions, les connaissances scientifiques mobilisées</i></p> <p><i>En fonction de ces caractéristiques des forêts, des problèmes, quelles sont les entités territoriales reprises ?</i></p>
---	---

5	<p>Actions</p> <p>Réponses attendues</p> <p>Leviers d'actions, incertitudes/difficultés, délais des actions</p>	<p>Avez-vous mis en place des projets en lien avec la forêt ? Lesquels ? Pour répondre à quel(s) enjeu(x) ?</p> <p><i>Connaissez-vous d'autres actions mises en place ? Si aucun, évoquer quelques projets exemples</i></p> <p>À INSÉRER</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Le projet de labellisation Forêt d'exception pour le massif de Darney - La Vôge → à creuser https://www.onf.fr/foret-exception/le-label-foret-dexception/+/bea::le-label-foret-dexception-un-gage-dexcellence.html</i> ● <i>Réintroduction du lynx</i> ● <i>Chemin des cimes → https://www.alsace-verte.com/a-voir-a-faire/musees-sites-a-visiter/F219006613_chemin-des-cimes-alsace-drachenbronn-birlenbach.html</i> ● <i>Aire de bivouac Climbach https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2021/07/23/une-aire-de-bivouac-pour-camper-dans-la-foret</i> <p>Par rapport aux difficultés évoquées, les trouvez-vous efficaces / intéressants / pertinents ? Des critiques ? Possibles voies d'amélioration ?</p> <p><i>Ici plusieurs points doivent être testés lors de l'entretien</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>La transformation de l'activité forestière (dont la relocalisation), à quelle échelle (locale, régionale) ?</i> ● <i>La transformation de l'activité touristique</i> ● <i>La transition écologique et énergétique</i> ● <i>Une approche multifonctionnelle de la forêt</i> ● <i>Le déploiement d'une culture scientifique et technique autour de la forêt</i> ● <i>Comment cette/ces transformations se fait/ont avec la préservation des écosystèmes forestiers, de leurs fonctionnalités écologiques, de la naturalité des forêts ?</i> <p>Demander à l'interlocuteur de faire l'évaluation globale de l'action engagée par les uns et les autres au regard du problème des problèmes ?</p> <p><i>Soyons précis → utiliser les mots des acteurs en fonction des types d'actions / périmètres, etc.</i></p>
6	<p>Projection, devenir, futur, scénarios</p> <p>Comment envisagez-vous le futur de la forêt ?</p>	<p>Les principales actions à fort effet de changement : quelles sont les actions à mener en commun ? (Bien faire identifier la dimension action/projet commun ou pas)</p> <p>Votre avis sur les possibilités / envie d'un projet commun ?</p> <p>Relance possible : On a entendu le Président de la République parler de l'objectif de 10% de pleine naturalité, qu'en pensez-vous ? Est-ce que cet objectif est pertinent sur votre territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Est-ce que vous pensez qu'il y a de la place pour des espaces de libre-évolution (sans intervention humaine) ?</i> ● <i>Le degré de naturalité envisagé, les secteurs possibles, jusqu'où on peut aller ?</i> ● <i>Est-ce qu'il est possible de concilier un écosystème forestier résilient et une économie du bois vertueuse ?</i> <p>Si vous deviez rêver la forêt, que serait ce scénario idéal et comment le réaliser ?</p> <p>A l'inverse, quel serait le scénario catastrophe pour la forêt ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>L'atterrissage dans un projet de territoire :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>à quelle(s) échelle(s) : projet régional ? transrégional</i> ○ <i>L'ambition européenne du projet ?</i> ○ <i>Avec qui, sur quels espaces (territoire, milieu) ?</i> ○ <i>Synergies possibles ?</i> ○ <i>Projet commun : avec qui ?</i> ● <i>Poser ensuite la question de l'échéance : 2030 (objectif 30% aire protégée) ? 2050 ? 2100 ? Plus ?</i> ● <i>Ce scénario est-il partagé ? Quels freins / leviers ?</i>

Liste des figures

Figure 1. Les différentes catégories d'acteurs rencontrées lors des entretiens.	11
Figure 2. La zone d'étude et lieux d'entretien avec les 49 personnes rencontrées	11
Figure 3 Les zones sensibles à la sécheresse, à la prolifération des scolytes et des processionnaires du pin dans les forêts étudiées	16
Figure 4. Les avis d'une crise ou pas (en % de personnes rencontrées) dans les forêts des Vosges du nord	18
Figure 5. Types de propriétés forestières dans la zone d'étude.	23
Figure 6. Les visions de la gestion des forêts par les acteurs rencontrés.	23
Figure 7. Les difficultés de l'OFB d'une gestion multifonctionnelle et les inquiétudes suscitées	27
Figure 9. Les thèmes associés à la naturalité des forêts lors des entretiens.	29
Figure 10. Répartition des dispositifs de protection reliés à des pratiques de concertation et de sensibilisation.	31
Figure 11. Répartition des dispositifs de protection forte sur la zone d'étude	32
Figure 12. Les acteurs concernés par les actions en faveur de la grande faune et la biodiversité.	36
Figure 13. Les acteurs concernés par les actions pour le maintien d'une diversité d'usages en forêt	38
Figure 14. Les acteurs concernés par des actions en faveur d'une plus grande naturalité en forêt.	41
Figure 15. Les acteurs concernés par les actions en faveur d'un écotourisme et de pratiques mieux adaptées à la préservation des écosystèmes forestiers.	43
Figure 16. Les acteurs concernés par les actions en faveur de la filière forêt-bois	47

Liste des tableaux

Remerciements	3
Synthèse	4
Introduction	6
Méthode : un diagnostic et des actions pour les forêts des Vosges du Nord issus des paroles d'acteurs recueillies	9
1. Les visions des forêts des Vosges du Nord, de leur état et de leur devenir	13
Les qualités des forêts pour les personnes rencontrées	13
Les préoccupations majeures et les défis essentiels selon les acteurs	14
Des forêts en crise ? Quatre avis distincts, voire divergents	17
2. Multifonctionnalité et forêts des Vosges du Nord	21
Visions d'une multifonctionnalité des forêts des Vosges du Nord	21
Une multifonctionnalité en débat	23
	58

Deux visions distinctes de la mise en œuvre de la multifonctionnalité en forêts	24
La nécessité d'une concertation exprimée par les acteurs	27
3. Quelle naturalité pour les forêts des Vosges du Nord ?	28
Les représentations des acteurs de la naturalité des forêts	28
Les outils de gestion pour la protection des milieux forestiers	30
Les leviers et les freins en place pour plus de naturalité dans les forêts des Vosges du Nord	32
4. Les actions engagées ou souhaitées pour les forêts des Vosges du Nord	34
Les actions en rapport avec la grande faune et la biodiversité	35
Les actions pour maintenir la diversité des usages des forêts	37
Les actions pour renforcer les mesures déjà en place de naturalité	39
Actions en faveur d'un écotourisme	41
Les actions en faveur de la filière forêt-bois	45
Conclusion	49
Bibliographie	51
Annexes	53
Annexe 1 Liste des personnes rencontrées	53
Annexe 2 Grille d'entretien	55
Liste des figures	58
Liste des tableaux	58